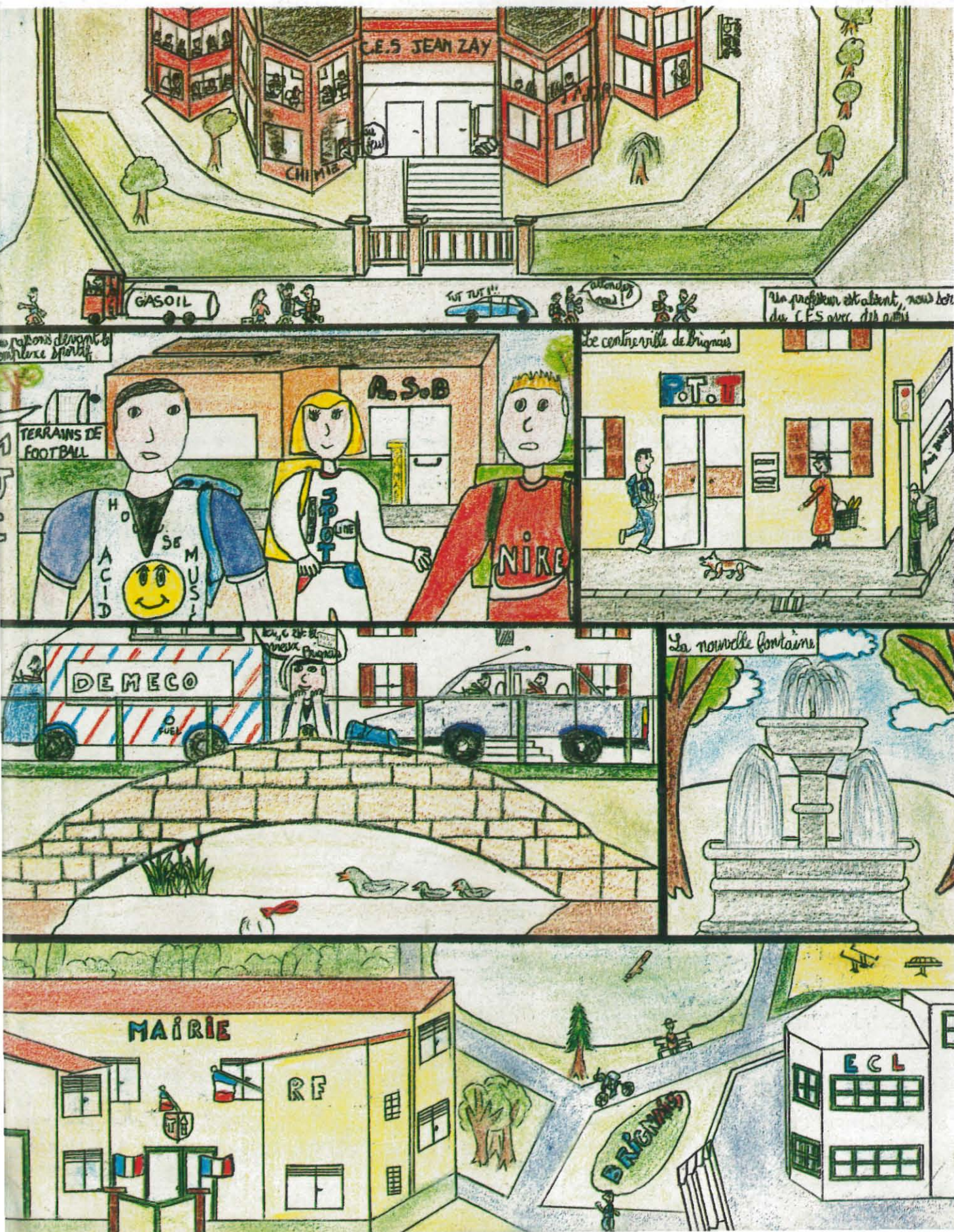
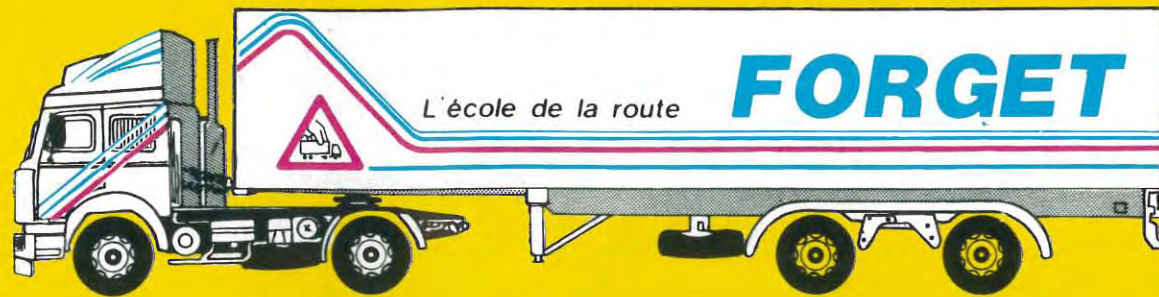




NOUVEAU A BRIGNAIS



Les Permis

CATÉGORIE CL 19 T CATÉGORIE C 38T CATÉGORIE D AUTOBUS FORMATION CARISTE



et aussi :
 • Attestation de capacité
 • Matières dangereuses N° 3 et 4
 • Conducteurs d'engin

202, rue du Général de Gaulle - Tél. 78.05.49.80

SOMMAIRE

ÉDITORIAL, p. 3

L'ÉVÉNEMENT

• Un, deux, trois, soleil, p. 4

NOTRE VILLE

- Transports, p. 8
- Façades rénovées, habitats améliorés : les résultats sont là, p. 10
- Zone d'aménagement concerté, p. 11
- Un parfum ibérique pour une amitié naissante, p. 13
- Les principales décisions du Conseil Municipal, p. 14
- O.C.B. vous informe, p. 21
- Garabitour, les Mariés d'Eiffel, p. 22
- Journée de la Vie Associative, p. 25
- Etat-Civil, p. 31

SOCIAL

- R.M.I. : pourquoi, comment ? p. 9

ENVIRONNEMENT, p. 12

LES JEUNES

- En classe de découverte, p. 17
- le BIJ, p. 29

CULTURE

- Images du passé, p. 24
- Francophonie au quotidien, p. 26

SPORT

- Escalade : faites donc le mur, p. 27

PAGE DE L'OPPOSITION, p. 30

FLASH INFOS, p. 32

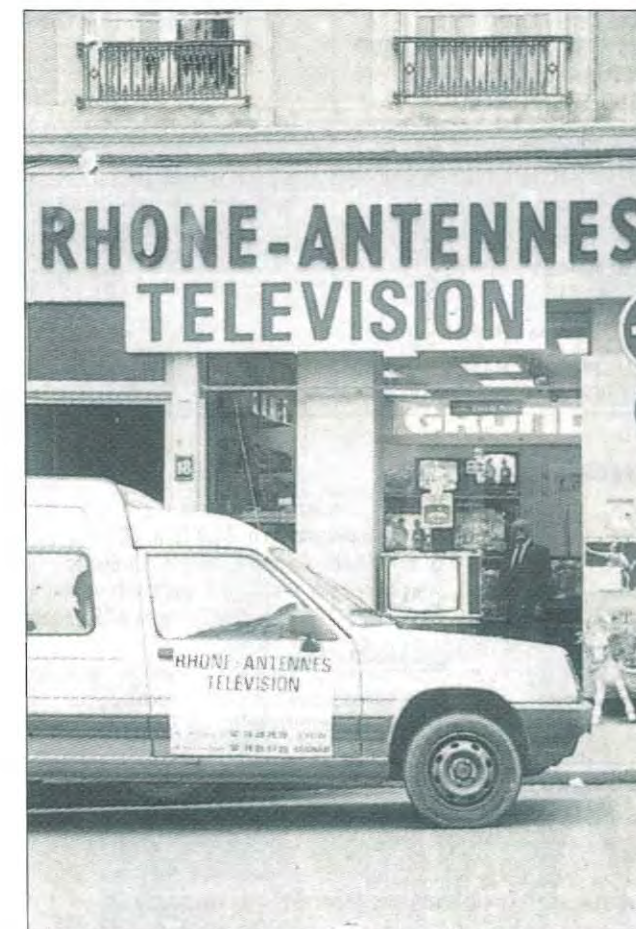


NOUVEAU :
 POSSIBILITÉ PRÉSENTATION
 DES PHOTOS
 AVEC ENCADREMENT BORD BLANC

Service Kodak Express
 Contrôle Qualité

**LE RESPECT DE
 LA QUALITÉ EN 1^H
 Studio B. FOREST**

BRIGNAIS - Tél. 78.05.56.35



**RHONE ANTENNES
 TÉLÉVISION**

18, rue Terme - 69001 LYON
 ☎ 78 28 79 70

181, rue Charles de Gaulle
 69530 BRIGNAIS
 ☎ 78 05 17 29

VENTE TÉLÉVISION - RADIO
 MAGNÉTOSCOPES - CHAÎNE HI-FI - MÉNAGER

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
 A DOMICILE OU EN ATELIER

INSTALLATIONS D'ANTENNES
 PARTICULIÈRES ET COLLECTIVES

MAIRE Michel THIERS

Le Maire est Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de :
Artisanat-Commerce-Emploi - Education - Finances - Urbanisme - Transports en Commun - Information-Communication

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS	RESPONSABLES	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS
ARTISANAT-COMMERCE EMPLOI	Paul MINSSIEUX Michel THIERS	Marcel MASSON Gérard BERTICAT Dominique VIRET Louis ROLLAND Marie-Thérèse MAUCOUR Jean-André CARRAS Claude LESIMPLE	Anne LEBLANC Véronique BERGER Michel CORTIAL Président Association des Entreprises Président Entente Commerciale Président des Artisans Président Professions Libérales
BATIMENTS COMMUNAUX VOIRIE-FLEURISSEMENT	Marcel MASSON Maurice REY	Dominique VIRET , Denise CHERMETTE, Guy BERNOLLIN Cécile VAN DEN BROECK, Jean DARFEUILLE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean LAPLACE	Guy MONOD, Bernard BOUTE Claudette JACQUET, Louis PONTVIANNE
EDUCATION	Marie-Thérèse GARDON Michel THIERS	Marcel MASSON, Paul MINSSIEUX, Philippe CHABUT Serge THOUILLET, Christiane BOUTE Martine RIBEYRE, Christiane CONSTANT	Henriette ORSETTI Jean-Marc MARTORELL Marie-Hélène LEBRAT
FINANCES	Gérard BERTICAT Michel THIERS	Marcel MASSON, Marie-Thérèse GARDON Jean-Louis IMBERT , Christiane BOUTE Martine RIBEYRE, Guy ORLANDINI	
SOCIAL et SANTÉ	Marcel ARNAUD	Cécile VAN DEN BROECK, Anne-Marie PIEGAY Brigitte GUILLAUD, Gérald DREUX, Martine RIBEYRE Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean-Louis IMBERT Christiane CONSTANT	Guy MONOD
JEUNES	Marcel ARNAUD Franck DESGEORGES	Guy BERNOLLIN, Gérald DREUX, Philippe CHABUT Christiane CONSTANT	Véronique LABY, Corinne BARBASSO Mohamed GOUGHENI, Yan DUMONT
VIE CULTURELLE et ASSOCIATIVE	Philippe CHABUT	Marie-Thérèse GARDON , Jean DARFEUILLE Guy BERNOLLIN, Brigitte GUILLAUD, Maurice REY Franck DESGEORGES, Pierre VIAL	Véronique BERGER, Raymond BLANC Geneviève BROCCQUET
URBANISME	Dominique VIRET Michel THIERS	Marcel MASSON , Denise CHERMETTE Paul MINSSIEUX, Gérard BERTICAT, Marcel ARNAUD Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean-André CARRAS Brigitte GUILLAUD, Claude LESIMPLE	Véronique BERGER, Louis BRUNOT Annie LEBLANC
TRANSPORTS EN COMMUN	Michel THIERS Cécile VAN DEN BROECK	Gérald DREUX, Jean-Louis IMBERT Guy ORLANDINI	Henriette ORSETTI, Annie VIAL
SPORTS et LOISIRS	Guy BERNOLLIN Franck DESGEORGES	Jean DARFEUILLE, Denise CHERMETTE Louis ROLLAND, Serge THOUILLET, Jean LAPLACE	Patrick MIALON, Jean-Claude OLIVIER Philippe SAYER, Sylviane BARBASSO
SENTIERS PÉDESTRES	Denise CHERMETTE	Jean DARFEUILLE, Christiane BOUTE	
INFORMATION et COMMUNICATION	Michel THIERS	Jean DARFEUILLE, Anne-Marie PIEGAY Serge THOUILLET, Philippe CHABUT	
VIE EUROPÉENNE	Christiane BOUTE	Jean DARFEUILLE, Philippe CHABUT Michel THIERS , Denis CHERMETTE, Guy BERNOLLIN	

Les noms des Adjointes apparaissent en caractères gras.

HOTEL DE VILLE. Tél. 78.05.15.11 - PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS : sur rendez-vous

M. MASSON, Adjoint aux Affaires Techniques
les jeudis de 18 h. à 19 h.

J.L. IMBERT, Adjoint à l'organisation et à la coordination
sur rendez-vous

P. MINSSIEUX, Adjoint aux Affaires Economiques
les samedis de 8 h. à 10 h. sur rendez-vous

P. CHABUT, Adjoint à la Culture

les samedis de 9 h. à 11 h.

G. BERTICAT, Adjoint aux Finances

les samedis de 8 h. 30 à 10 h. 30

M.T. GARDON, Adjointe aux Affaires Scolaires

les vendredis de 10 h. à 12 h.

M. ARNAUD, Adjoint aux Affaires Sociales

les samedis de 10 h. à 12 h.

D. VIRET, Adjoint à l'Urbanisme

les mercredis de 18 h. 30 à 19 h. 30

G. BERNOLLIN, Conseiller Délégué aux Sports

les samedis de 9 h. à 10 h. sur rendez-vous

D. CHERMETTE, Conseillère Déléguée à l'Environnement

sur rendez-vous

F. DESGEORGES, Conseiller Délégué Jeunes et Sport

les samedis de 9 h. à 10 h. sur rendez-vous

M. REY, Conseiller (Voirie) : sur rendez-vous

A votre service.

Oui, élus et personnel communal sommes au service de Brignais, donc de vous tous.

Chacun d'entre nous a accepté d'investir du temps pour décider des grandes orientations qui feront le Brignais de demain.

Disponibilité, clairvoyance, écoute, dialogue, communication sont nécessaires. Les élus, en s'engageant à mes côtés, honorent ce contrat et agissent en respectant vos souhaits.

Mais parlons un peu du personnel communal.

Plusieurs difficultés l'attendent :

- Travail public signifie qu'il est au vu et au su de tous, donc qu'il peut être critiqué ; sachez que notre personnel est parfaitement conscient de ses devoirs et qu'il s'acquitte comme il se doit de ses tâches.

Nous sommes souvent tributaires d'éléments provenant d'organismes extérieurs et, parfois, l'attente de ces données peut entraîner quelques décalages dans les délais.

- Placé sous la responsabilité du Maire et par délégation du Secrétaire Général, le personnel sait qu'exigence et qualité sont de rigueur.

- Enfin, les salaires sont peu élevés comme vous le savez.

Le Maire, les élus ont très peu de pouvoir en la matière.

L'agent communal ambitieux doit subir de nombreux cours, examens et concours. Nous nous efforçons de l'aider et de le placer dans de bonnes conditions, mais cela représente un long parcours. Et si la réussite aux concours est souvent assurée par un travail quotidien de l'agent, les nominations sont en nombre limité.

Nous devons donc être conscients que le dynamisme de notre commune exige des agents travaillant pour elle dévouement, sérieux et qualité ; conscients également que la taille de notre commune est un tremplin pour certains cadres et donc entraîne souvent des mutations.

Mais il en est ainsi, à l'heure où l'Europe se construit, où la concurrence est vive (même entre communes), qualité, mobilité, acquisition des connaissances vont de pair.

Soyons donc reconnaissants à ces serviteurs du service public capables à mes côtés de transformer votre vie.

Michel THIERS

Maire de Brignais
Conseiller Général du Rhône
Brignais, le 30-08-89



Page de couverture : La bande dessinée réalisée par les élèves de la 6^e C du collège Jean Zay

Ce bulletin est édité par la Municipalité de Brignais.

Responsable de publication : M. Michel THIERS.

Photos : Mlle FORLINI, J. PIFFAUT, J. DUGAS, Association Familiale, Classes de Découverte.

Il a été conçu par le Service Information et Communication et réalisé par l'IMPRIMERIE DU MONTET à St-Genis-Laval.

Distribué par COMMUNICATION SÉLECTIVE.

La photogravure des pages couleur a été exécutée par LASERCOLOR à Brignais. — Dépôt légal 3^e trimestre 1989.

Rentrée scolaire 1989

Un, deux, trois, soleil

Prêts au départ, partez ! Cartable au dos, crayons en poches, les écoliers de Brignais sont partis pour une nouvelle année scolaire. Pour cette rentrée 1989, priorité est donnée à l'enseignement des langues vivantes.

Des changements...

Au revoir

Mme Porcellana et M. Labeille auront cessé d'accueillir les enfants lors de leur premier jour à la grande école.

En effet, ces deux directeurs d'écoles si connus des Brignairots sont partis à la retraite après 29 ans d'enseignement à Brignais pour M. Labeille et 23 ans pour Mme Porcellana.

Une réception sympathique a été organisée en leur honneur, le 29 juin 1989 à l'Espace Culture Loisirs. En présence de M. Fleury (IDEN), Mme Erena conseillère pédagogique représentant Mme Lacrozas (IDEN), MM. les délégués départementaux de l'Education Nationale, les présidents des parents d'élèves, et de nombreux élus. MM. Thiers, Fleury et Pierrefeu ont prononcé chacun un discours d'amitié et de remerciements.

Ils ont chacun à leur tour mis en relief le dévouement, la simplicité et l'efficacité dont ont fait preuve ces deux chefs d'établissements qui ont sans cesse

donné de leur personne à la recherche de l'épanouissement de chacun des élèves qui leur ont été confiés.

De nombreux cadeaux ont été remis à Mme Porcellana et M. Labeille. La Ville de Brignais a notamment offert à M. Labeille un salon de jardin et à Mme Porcellana, une lampe et un nécessaire de bureau.

Souhaitant que ces cadeaux contribuent à quelques moments de repos et de plaisir, les élus de Brignais remercient encore chaleureusement Mme Porcellana et M. Labeille pour les années de dévouement dont ils ont fait bénéficier les enfants de la commune.

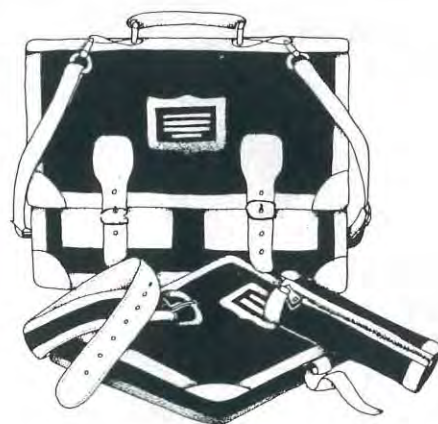
Bienvenue dans leur nouvelles fonctions

• Les écoles J. Moulin et A. Lasagne, suite à une baisse des effectifs chaque année plus affirmée, fusionnent pour créer une seule entité pédagogique dénommée Ecole Primaire Jean

Moulin. C'est Mme Gennaro qui prend la direction de cette nouvelle structure.

• Mme Miguel, institutrice de longue date à l'école maternelle C. Fournion, succède à Mme Porcellana, partie en retraite au mois de juin 1989.

• Mme Vauzelas est nommée directrice à l'école primaire C. Fournion où Mme Teissere a assuré durant l'année 88-89 l'intérim de la direction après le départ de M. Lanot.



CLIMAT service
L. MUSY



Installation - Entretien - Dépannage
Climatisation - Réfrigération - Pompe à chaleur
6, rue du Coq Gaulois, 69530 Brignais ☎ 78.05.28.18



**ENTREPRISE
DE TRAVAUX
PUBLICS S.A.**

Société Anonyme au Capital de 250.000 F

4, route de Lyon / 69530 BRIGNAIS / Tél. 78.05.14.22

1^{er} prix national pour les élèves du C.E.S. Jean Zay



Un bande dessinée primée pour de futurs dessinateurs.

Les élèves de la classe de 6^e C du collège Jean Zay peuvent être satisfaits de leur prestation, ils ont reçu le premier prix national du concours de dessins organisé par la Fédération des Familles de France.

Dans le cadre de son congrès, la Fédération des Familles de France organisait un grand concours de dessin à l'intention des classes de CM1-CM2 et 6^e. Le thème proposé était : "Comment vis-tu ta ville, ton quartier ?".

Toutes les écoles de Brignais ont participé à ce concours, en réalisant de magnifiques "chefs d'œuvre" exposés en mairie pour procéder à la sélection des meilleurs dessins. Les heureux lauréats locaux ont été récompensés par l'envoi de leur dessin à Paris afin de participer à l'épreuve finale.

Verdict : le premier prix national revenait à la bande dessinée réalisée par les élèves de la 6^e C du collège Jean Zay ; ont été aussi primées les classes CM1

et CM2 école Fournion et Simondon, en attribuant à chacune d'elle, un superbe jeu de société.

Pour nos dessinateurs en culottes

courtes du collège Jean Zay, un chèque de 3.000 F leur parvenait. Voilà, le financement trouvé pour réaliser une sortie au Parc Walibi !



Un prix bien mérité !



Chasse aux caries

Se brosser les dents, surveiller sa dentition contribuent à éviter bien des problèmes et des douleurs. Il y a trois ans, la Ville de Brignais a eu l'initiative d'organiser des dépistages dentaires systématiques pour l'ensemble des écoles primaires sur la commune.

Apprendre en s'amusant

Les enfants de 6 à 12 ans connaissent encore quelques petites appréhensions quand il s'agit de consulter un dentiste. Le silence de la salle d'attente, l'odeur des pâtes médicamenteuses, tout ceci n'est pas très rassurant.

Mais tout change lorsque la consultation se déroule dans un lieu que l'enfant fréquente, et accompagné par les petits copains c'est tellement plus sympathique.

En effet, le dépistage dentaire est avant tout une sensibilisation de l'enfant aux soins quotidiens.

Une vidéo traite le sujet avec un langage simple et quelques dessins hauts en couleurs.

L'enfant apprend donc en s'amusant, les conséquences d'un mauvais lavage ou les dangers d'une mauvaise carie.

Enfin, après consultation, une brosse

à dents et un tube de dentifrice sont remis à chaque enfant, de quoi se précipiter au lavabo de la salle de bains et essayer de mener une chasse énergique aux caries.

Une régularité d'interventions pour une meilleure efficacité

Le dépistage dentaire est assuré bénévolement par l'ensemble des dentistes implantés sur Brignais.

Le service permet d'offrir à tous les enfants scolarisés sur la commune en cycle primaire, un dépistage gratuit de caries, un "mal-positionnement" dentaire... Ces enfants sont ainsi suivis pendant toute leur scolarité. On peut ainsi éviter des interventions délicates pour l'enfant et son entourage. Diagnostiquer une carie avant que surgisse une douleur permet un traitement en douceur, sans heurt ni pleurs.

Ce sont près de 800 à 900 enfants qui fréquentent donc la petite salle de la Maison des Associations spécialement aménagée à cet effet. L'hôpital Saint-Luc a fait don à la Ville de Brignais d'un fauteuil dentaire qui offre de bonnes conditions pour assurer la surveillance de toutes ces petites bouches.

Les résultats sont là pour prouver l'efficacité du dépistage dentaire gra-

tuit. Il a été constaté une diminution de près de 40 % de caries : les enfants en sont certainement d'autant plus heureux.



Un problème d'assurances?
Auto, retraite, habitation...
Une seule réponse, un seul contact.

à BRIGNAIS

158, rue Général de Gaulle
☎ 78.05.09.51



**GROUPAMA
MUTASUDEST**

10, rue de St Cyr 69009 Lyon - Entreprise régie par le Code des Assurances

FONTANA

AGENCE DE VOYAGE

*A votre service
pour voyager sur les 5 continents*

DEMANDER AUSSI NOTRE BROCHURE
"CIRCUITS ET SÉJOURS" EN AUTOCAR

58, rue Général de Gaulle 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.16.24
(LIC. 169031)



« My mother is rich »

L'enseignement des langues étrangères à l'école primaire relève d'une excellente intention. En revanche, la mise en application en devient très contestable puisque le Ministre d'Etat, une nouvelle fois, demande aux collectivités de le financer.

Une nouvelle fois les conseillers ne sont pas les payeurs.

En effet, seuls les professeurs qui accepteraient de dispenser quelques heures d'enseignement, seraient payés en heures supplémentaires par l'Education Nationale. Or, la Ville de Brignais souhaitant que cette disposition bénéficie aux jeunes Brignairots, est contrainte d'assurer la charge financière de ce projet, aucun professeur n'étant disponible pour cet enseignement en primaire. Nous pouvons alors nous interroger sur l'exclusion des petites com-

munes à participer à cette opération, à combien souhaitée par les parents ?

Anglais ou allemand ?

La circulaire ministérielle du 06-03-89 envisage la mise en place dans certaines communes d'une expérimentation contrôlée de l'enseignement de langues étrangères à l'école primaire dès la rentrée scolaire 89. Ce projet s'adresse à tous les élèves de cours moyen de la commune et permet une préparation des enfants à l'apprentissage des langues étrangères au collège, sur les plans linguistique, culturel, psychologique.

En collaboration avec M. Fleury

(IDEN), M. Larcher, Principal du CES J. Zay, et les Directeurs des établissements scolaires du 1^{er} degré, ce projet a été retenu par le Rectorat.

Cet enseignement spécifique sera dispensé, à raison de deux heures hebdomadaires par classe, prises sur les 27 heures de cours habituels.

Les heures d'enseignement seront assurées par des intervenants de langue maternelle anglaise ou allemande. La Commune, par délibération du 22 juin, a décidé la prise en charge financière (150.000 F) de cette expérience pilote.

Des réunions d'informations devraient se dérouler dans chaque école, à la rentrée, à l'intention des parents d'élèves qui se verront proposer le choix entre l'anglais ou l'allemand.



MARBRERIE GENERALE DU RHONE

Restauration - Taille de pierres

Revêtements - Escaliers - Dallages
Cheminées

Travaux pour bâtiments
Appartements - Magasins

**GRANITS - MARBRES
PIERRES - ARDOISES**

**47-49, avenue Sidoine-Apollinaire
69009 LYON - Tél. 78.83.73.60 Fax 78.47.19.78**

Transports

De nouvelles dispositions pour votre confort

Tarifs préférentiels, horaires étendus, trajet adapté, sont autant de modifications apportées pour le confort quotidien des Brignairots.

Abonnements à tarif préférentiel

La mise en place en mars 1988 des abonnements à tarif préférentiel pour les habitants de Brignais (travailleurs, étudiants), se révèle une opération à succès.

Les tarifs pratiqués par les CDL sans l'aide municipale reviennent à 359 F par mois.

La prise en charge communale sur chaque abonnement individuel permet

une baisse notable du prix, l'usager ne paye alors que 280 F sa carte, la commune versant 64 F pour chaque abonnement et les CDL 15 F.

De même l'abonnement jumelé CDL et TCL permettant de voyager sur les réseaux COURLY est financé comme suit :

Usager 398 F
Commune 148 F
C.D.L. 15 F
T.C.L. 20 F
Total 581 F

La volonté de l'équipe municipale de poursuivre une négociation régulière avec les responsables de la direction régionale des CDL a permis des améliorations sur le réseau : meilleur respect des horaires et fréquence des navettes améliorée.

Transfert de l'arrêt de la gare

Après une enquête menée auprès des usagers, il s'avère que l'arrêt dit



"de la Gare" concerne principalement les habitants des quartiers de la Compassion, les Collonges, les Saignes et les Pérouses.

Par ailleurs, cet arrêt de car situé sur une voie de circulation intense, oblige à de fréquents ralentissements.

Son transfert vers l'Espace Culture Loisirs, dès le 1^{er} septembre 89 permettra une fluidité de la circulation et une amélioration de la desserte des quartiers concernés. Le nouvel itinéraire empruntera la rue Mère Elise Rivet.

Dans un avenir proche, un arrêt supplémentaire sera créé à proximité de la ZAC de Rochilly.

RMI : pourquoi, comment ?

Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) permet de soulager l'existence des personnes sans droit et de faire jouer une certaine solidarité nationale.

Une aide à la réinsertion

La loi du 1^{er} décembre 1988 concernant le RMI reprend les termes du préambule de la Constitution de 1946.

« Toute personne qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation de l'économie et de l'emploi, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence : ayant établi ce postulat, la loi et ses décrets d'application précisent l'organisation d'une politique d'aide aux plus défavorisés, en instaurant une allocation différentielle tenant compte de la totalité des ressources de la famille.

A qui s'adresse cette aide ?

Cette aide s'adresse aux personnes de plus de 25 ans ou en charge de famille dont les ressources n'atteignent pas 2.000 F pour une personne seule, 3.000 F pour 2 personnes et 600 F par personne supplémentaire à charge.

Au-delà de cette allocation, les bénéficiaires du RMI se voient affiliés à l'assurance personnelle et éventuellement bénéficient de l'allocation logement.

Le montant de cette allocation

Il est au minimum de 2.000 F.

Il est déterminé par l'ensemble des ressources dont dispose celle ou celui qui a droit au RMI. Il bénéficiera de l'ensemble des allocations familiales

auxquelles il peut prétendre, sauf un prélèvement forfaitaire sur l'allocation d'aide au logement.

Un contrat

Bénéficier du RMI implique la signature d'un contrat, établi dans l'objectif d'élaborer un projet d'insertion adapté. Celui-ci donne lieu à un véritable dialogue avec les bénéficiaires du RMI. Ce contrat est ensuite approuvé par la Commission Locale d'Insertion qui définit les modalités de sa mise en œuvre.

Où demander le RMI ?

Les dossiers du RMI sont instruits par le Centre Communal d'Action Sociale de Brignais ou les Assistants Sociales de la circonscription (Centre Médico Social de Brignais).

Jusqu'à ce jour, une trentaine de dossiers ont été élaborés sur Brignais.

ÉCOLE de
CONDUITE

**AUTO
MOTO OUEST**

STAGES
ACCÉLÉRÉ
TRADITIONNEL
CONDUITE à 16 ans

Réduction "Carte Jeunes"

BRIGNAIS

100, rue Général de Gaulle - Tél. 78.05.15.94

ST-GENIS-LAVAL

Gilbert BABY
Rue du Docteur Reure - Tél. 78.56.06.06

OULLINS

J.P. PERINO
15, place Anatole-France - Tél. 78.51.00.52

**A
C
E
M
P
E**

**DÉPANNAGE
RÉPARATION**

**SPÉCIALISTE
FROID
MÉNAGER**

- Electro-Ménager
toutes marques
- Plomberie
- Electricité

TÉL. 78.05.59.88

Chemin de l'Etang
69530 BRIGNAIS

KRYS. C'EST MOI QUI VOIS.



* Modèle Cross. Offre valable jusqu'au 31.12.1989 dans la limite des stocks disponibles.

KRYS, TU M'OUVRES LES YEUX



OPTIQUE TORRILHON

BRIGNAIS 78.05.13.92

Façades rinnovées, habitats améliorés : les résultats sont là!

La Ville de Brignais, par l'intermédiaire de l'ARCEVI, vous aide à redonner un air de jeunesse à vos maisons ou appartements.

Pour vos façades

Se promener dans un centre-ville dont les façades des maisons sont colorées, esthétiques, c'est agréable pour chacun d'entre nous. Pour intensifier cet effort collectif, la Ville de Brignais vous fait bénéficier de 10 à 20 % de subvention sur le montant total des travaux de ravalement engagés.

Pour profiter de cet avantage, une simple ouverture de dossier est à entreprendre en Mairie, **avant** le démarrage des travaux.

Au 30 juillet 1989, une trentaine de façades du centre-ville ont été rinnovées et 14 dossiers seront réalisés à la rentrée.

Pour vos appartements...

Vous êtes propriétaires, vous vivez dans votre logement ou vous le destinez à la location, vous pouvez procéder à des travaux d'entretien importants ou améliorer un confort sanitaire ou thermique en profitant des subventions allouées par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

En effet, en 1987, une convention a été signée entre la Ville et l'Etat concluant à une opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Aujourd'hui, 31 logements ont été réhabilités et 5 dossiers sont en cours de traitement.

L'ARCEVI se charge de monter votre

dossier technique et administratif et de toute la maîtrise d'œuvre de vos travaux.

Attention, pour profiter de ces subventions allouées par la Mairie ou l'Etat, vous n'avez plus que 18 mois pour vous décider, après il sera trop tard...

Un cœur rinnové.



LOCATION CAMION BENNE • DÉMOLITION • TRANSPORTS

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS • MAÇONNERIE

SOCIÉTÉ de CONSTRUCTION et TERRASSEMENT

"S.C.T."

Z.I. Les Vallières - 69530 BRIGNAIS ☎ 78.05.21.64

Location engins à chenille et pneus

Zones d'aménagement concerté

Les Saignes : ça va vite !

Le programme d'aménagement du secteur des Saignes a fait l'objet d'une longue concertation entre la Municipalité, la D.D.E. et les aménageurs. Lorsque ce programme et la forme urbaine à donner au quartier ont été bien avancés, ils ont fait l'objet d'une information au public brignairot dont les remarques, concernant surtout la densité de l'habitat, ont été prises en compte pour un ultime remaniement du projet.

Il est à noter que la majeure partie des équipements de la ZAC sont financés par les aménageurs eux-mêmes, et offriront un très bon niveau de prestation.

La ZAC a été approuvée par le Con-

seil Municipal en juin 1988, et le coup d'envoi des travaux donné fin décembre. Peu à peu, les voiries et les réseaux se mettent en place, les terrains prennent leur forme définitive... avant d'accueillir les premiers habitants, début 1990.

Mais ce qui est intéressant, c'est le succès que rencontre cette opération, succès dû tant à l'attrait de Brignais, qu'à la forme urbaine très accomplie du projet : une trentaine de lots sur 95 ont déjà été vendus, et 17 permis de construire individuels sont en cours d'instruction, ainsi qu'un permis concernant 22 maisons groupées.

Belle réussite pour la Société d'Investissement Foncier, l'aménageur, et pour toutes les personnes (administrations et bureaux d'études) qui ont travaillé à l'élaboration de ce dossier.

Rochilly... on peaufine...

La ZAC de Rochilly a été étudiée en même temps que celle des Saignes, mais en raison d'un produit différent — 83 maisons clés en mains — l'aménageur, le Groupe Maison Familiale, a pris un délai supplémentaire pour approfondir ses études techniques et financières.

Mais la convention de ZAC a été passée avec la Commune, et les travaux ont commencé. Nul doute que les réalisations seront à la hauteur de l'ambition de chacun, d'offrir un produit de qualité dans un environnement valorisé.

Urbanisme : des informations utiles

Toute construction, même sans fondations, ou toute modification d'un bâtiment existant doit faire l'objet d'une demande administrative.

• Le Certificat d'Urbanisme

Il est obligatoire pour connaître :

- la constructibilité d'un terrain,
- la possibilité de réaliser une opération déterminée (lotissement par exemple),
- avant division d'une propriété bâtie,
- avant toute division de terrain.

• Le Permis de Construire

Pour toute construction ou aménagement de l'existant d'une surface supérieure à 20 m².

• Autorisation simplifiée

Pour toute construction inférieure ou

égale à 20 m², y compris les travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction (façades et ouvertures) et les clôtures, y compris abris de jardins et petites constructions annexes.

• Demande d'alignement

Elle est nécessaire pour l'édification d'une clôture et d'un portail sur une voie publique où un élargissement est prévu.

• Autorisation de voirie

Pour les travaux souterrains ou autres (échafaudages par exemple) entraînant des perturbations ou des détériorations sur la voie publique.

Ils donnent lieu à un arrêté délivré par le Maire et transmis en Préfecture.

• Attention à la loi sur l'architecture

L'architecte est obligatoire :

- pour tout dossier déposé au nom d'une personne morale
- pour toute personne physique qui déclare ne pas construire pour elle-même
- pour toute personne physique qui déclare construire pour elle-même un bâtiment d'une surface supérieure à 170 m².

• Attention

Ne pas commencer la construction envisagée avant d'avoir reçu l'autorisation, vous vous exposeriez à la démolition pure et simple de votre bâtiment en cas de refus.

Préservons notre environnement !

Nous sommes tous concernés par la conservation du patrimoine vert de la commune.

Brignais offre un cadre de vie, envié et jaloué, protégeons-le !

Pour faciliter le respect de notre environnement, la Ville de Brignais propose différents services, prenez note !

La décharge du Chéron

Ouverte à tous les Brignairots gratuitement.

Les artisans peuvent y accéder pour 50,00 F le m³ de détrit.

La décharge est ouverte tous les jours de 7 h. 30 à 16 h. et le samedi

de 7 h. 30 à 12 h.

Ne sont pas admis : les remblais, les matériaux de démolition.

Dépôt d'huile de vidange

Verser ses huiles de vidange est une solution de facilité qui, à terme, coûtera à la collectivité. D'autant que la Société BP avenue du Général de Gaulle accepte de récupérer les huiles usagées des particuliers.

Des bennes à verre

Le verre est un matériau que l'on recycle aisément.

Des bennes pour récolter le verre



sont à disposition :

- rue Paul Bovier-Lapierre (en face de la résidence des Pérouses)
- à l'angle de la rue Mère Elise Rivet et Général de Gaulle
- boulevard des Sports
- rue Simondon (face à l'école)
- place du 8 Mai 1945.

Gazon tondu, voisinage fourbu

Si vous trouvez un plaisir particulier à admirer votre gazon vert et tondu, respectez aussi votre voisinage en veillant à l'utilisation de votre tondeuse suivant des heures autorisées par délibération municipale :

- tous les jours de 7 h. à 20 h.
- les samedis de 9 h. à 12 h. et de 16 h. à 19 h.
- dimanches et jours fériés de 9 h. à 12 h.

Concours intervillages des maisons et balcons fleuris

Il est de tradition depuis plusieurs années, que Chaponost et Brignais organisent un concours intervillage, les jurys de chacune des communes se rendant dans la ville voisine.

Courant août, les résultats ont été proclamés :

Maisons fleuries :

- 1^{er} CUISINIER
- 2^e VOISIN
- 3^e MINSSIEUX
- 4^e CHAUSSARD
- 5^e DENIS
- 6^e GURET
- 7^e LACHAUX

Balcons fleuris :

- 1^{er} FRANCHI
- 2^e ROGUET
- 2^e ex-aequo TOLLET
- 4^e FAVRE BULLY

Hors concours :

ROLLY
BEAUVÉ

Bravo pour ces amoureux des fleurs qui, par leur passion, nous font ainsi apprécier la beauté des couleurs.

Un parfum ibérique pour une amitié naissante

Gâce à une Brignairote, Mme Fourel de Chumillas, établie en Espagne, à Caravaca, province de Murcia, depuis de nombreuses années, nous avons eu l'opportunité de recevoir de hauts responsables de la province de Murcia. Reçus à l'Hôtel de Ville par le Maire, les élus, les services, et de nombreux responsables associatifs de Brignais et des environs, ils ont proposé à Michel Thiers de le recevoir à Murcia afin de déterminer s'il était possible d'établir des liens culturels ou autres entre la région de Murcia et le département du Rhône, ou entre une ville de la région de Murcia et Brignais. (*)

En effet, le vendredi 16 juin dernier, M. Francisco Sanchez Sanchez, Secrétaire Général de la Région de Murcia, Conseiller de l'Education, de la Culture et du Tourisme, et M. Pedro Ollivares Galvan, Directeur Général de la Culture, ont participé à un vernissage d'exposition de peintres de Murcia dans une ville de la périphérie lyonnaise.

Cette brève cérémonie nous a permis de ménager dans l'emploi du temps de nos hôtes espagnols, non seulement la réception en Mairie de Brignais dont nous avons déjà parlé, mais aussi des rencontres avec la Ville de Lyon, la Région et le Conseil Général.

Mais revenons à Brignais. Nos hôtes ont été particulièrement sensibles à la chaleur de l'accueil qui leur a été réservé par les nombreuses personnes présentes, et qui représentaient tous les domaines de l'art et de la vie associative de notre secteur. Les échanges ont été riches, et nos hôtes nous ont fait l'honneur d'apprécier la qualité de vie de notre ville et de ses réalisations.

Quant au futur, nous avons envisagé plusieurs possibilités : provoquer des échanges culturels entre la région de Murcia et le Département du Rhône (1,5 million d'habitants chacun), soit grâce à des troupes (opéra, théâtre...), soit des peintres, soit dans le domaine de l'archéologie car la région de Murcia est riche de son passé (Carthagène, Murcia, Caravaca...), et la région lyonnaise l'est tout autant.

Pour notre part, commune modeste de la banlieue, bien que nous puissions de manière fructueuse participer à tout échange tel que nous venons de le décrire, il serait plus opportun d'envisager des échanges plus ponctuels de commune à commune. Dans ce sens,



il nous a été donné l'opportunité de rencontrer les édiles de Caravaca (20.000 habitants), qui souhaitent poursuivre de tels contacts.

Il a été convenu après ces rencontres, qu'un courant d'informations réciproques serait établi, permettant de mieux se connaître, et de mieux choisir ce qui pouvait être fait. Puis de remettre à plus tard toute décision concrète.

Au moment où l'Europe se construit, nous avons déjà un pôle important d'amitiés avec notre ville jumelle de Hirschberg en R.F.A. Il est opportun pour une population comme la nôtre, de pouvoir créer de nouveaux liens dans d'autres directions.

M. THIERS

(*) Effectivement, M. Thiers a été reçu début juillet à Murcia par eux-mêmes, et par M. Carlos Collado Mena, Président de la Région de Murcia.

CARROSSERIE



Chemin de la Fonderie - 69530 BRIGNAIS

78.05.14.26
78.05.18.23

- Tôlerie, peinture
- Réparation pare-brise feuilletés, sans démontage ainsi que remplacement rapide
- Chez nous, vous n'avancez pas le montant de la Facture, nous attendons le règlement de votre assurance.

DEVIS GRATUIT

Ligne régulière **101**
LYON - BRIGNAIS - VIENNE
Services ouvriers - Services scolaires

Son Agence de Voyages Lic. A 295

TOURISME VERNEY 78.70.05.43

55, boulevard Sampaix, 69192 ST-FONS
Tél. **78.70.21.01**

cars du lyonnais

CDL

Les principales décisions du Conseil Municipal

Séance publique du 27 avril 1989

Participation de la Commune au projet d'action éducative L.P. Eiffel

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet d'action éducative : "Garabitour ou les Mariés d'Eiffel", présenté par le Lycée Professionnel Gustave Eiffel et décide la prise en charge par la Commune à concurrence d'un plafond de 50.000 F.

- Financement de la réalisation du dossier de presse et l'impression de divers documents.
- De la mise en place d'un train spécial et de navettes en car, Brignais-Garabit.

Désignation des membres extra-municipaux au sein des commissions

Après avoir pris connaissance des différentes candidatures, le Conseil Municipal par 24 voix pour et 5 abstentions désigne pour siéger au sein des différentes commissions :

Activités économiques : A. Leblanc, M. Cortial, V. Berger.

Projets Bâtiments Communaux : G. Monod, C. Jacquet, B. Boute, L. Pontvianne.

Social et Santé : G. Monod.

Jeunes : V. Laby (ép. Terrenoire), Y. Dumont, C. Barbasso, M. Gougheni.

Urbanisme : V. Berger, L. Brunot, A. Leblanc.

Transports en commun : H. Orsetti, A. Vial.

Sports et Loisirs : P. Mialon, Ph. Sayer, J.C. Olivier, S. Barbasso.

Culture : V. Berger, M. Blanc, G. Brocquet.

Education : H. Orsetti, J.M. Martorell, M.H. Lebrat.

Désignation des délégués du Conseil Municipal pour la Commission de révision des listes électorales de la Chambre de Métiers

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne : MM. Rémy Cuisinier et Georges Daltio, comme délégués du Conseil Municipal devant composer avec M. le Maire ou son représentant, la commission chargée de l'établissement et de la révision des listes électorales de la Chambre de Métiers du Rhône.

Subvention du Conseil Général au titre des fonds scolaires

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'affectation de la dotation du Conseil Général au titre des fonds scolaires, soit la somme de 10.840 F, aux travaux de réfection de la toiture de l'école Claudius Fournion.

Rapport des délégués départementaux de l'Education Nationale

Santé : il convient de noter l'intérêt du "dépistage dentaire" mené à l'initiative de la Municipalité.

Préfabriqués : Ils devront être supprimés durant l'été, conformément à la décision de principe prise par le Conseil Municipal.

Travaux à réaliser :

Isolation phonique : Le manque d'isolation phonique du groupe J. Moulin est à nouveau soulevé.

En ce qui concerne les préaux J. Moulin et A. Lassagne, les sommes nécessaires sont inscrites au budget.

Sécurité : L'école A. Lassagne fait part de son inquiétude au sujet de la voie rapide longeant le groupe scolaire et des mesures envisagées pour l'accès des enfants aux locaux.

Différentes mesures de sécurité ont été prises :

- feux tricolores
- balises "cédez le passage"
- barrières de sécurité
- élargissement des trottoirs.

Programme d'aménagement d'ensemble

Un certain nombre de PAE a été instauré sur Brignais.

Les PAE, qui constituent un régime fiscal substituant le paiement des participations à l'habituelle T.L.E. font l'objet d'une convention signée entre la Commune et l'aménageur ou le constructeur. La loi envisage que le paiement de ces participations, au lieu d'être réalisé en numéraire, le soit sous forme de travaux d'aménagement. Ce choix fait l'objet d'un avenant à la convention.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer cet avenant à la convention du PAE.

Impasse des Saignes : A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la mise en voirie communale d'une impasse privée et des terrains privés qui lui font suite nécessaires à la création d'une desserte piétonne.

Rochilly convention de ZAC : La ZAC de Rochilly a fait l'objet d'une longue préparation entre la Commune, la DDE et l'aménageur pressenti (GMF).

La société GMF ne trouvant pas son équilibre financier sur cette opération, de nouvelles négociations ont eu lieu, dont les propositions sont les suivantes :

- reprise d'un barreau de voirie par la Commune
- cession à la Commune du terrain destiné au collectif
- ajout de deux lots.

Ces propositions ne modifient en rien

le principe de la ZAC et sa forme urbaine.

Par 24 voix pour - 4 abstentions - 1 voix contre, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur les modifications ci-dessus énoncées.

Secteur des Vallières et Secteur des Ronzières : A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le principe d'une ZAC sur les Vallières, et à 28 voix pour et 1 abstention, vote le principe d'une ZAC sur le Secteur des Ronzières.

Séance publique du 22 juin 1989

Subvention exceptionnelle pour l'Association "Vivre aux Pérouses"

L'Association "Vivre aux Pérouses" mène un projet d'action culturelle se déroulant à la Résidence des Pérouses. Ce projet comprend trois temps forts à travers des fêtes culturelles :

- une fête française au mois de juin,
- une fête maghrébine en novembre,
- une fête portugaise dans l'hiver 1990.

Ces temps forts seront entrecoupés tous les mois de soirées familiales comprenant une manifestation culturelle.

"Vivre aux Pérouses", pour équilibrer son budget, a sollicité de la Ville de Brignais une subvention.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'allouer à l'Association "Vivre aux Pérouses" une aide financière d'un montant maximal de 11.500 F.

Subvention au Comité des Fêtes pour le 14 juillet

Le 14 juillet marquait cette année le bicentenaire de la Révolution Française. Le feu d'artifice devait revêtir un éclat particulier.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'allouer au Comité des Fêtes une subvention de 12.000 F pour les festivités du 14 juillet.

Exonération des taxes en faveur d'entreprises créées ou reprises en 1989

La loi de finances 1989 a reconduit le dispositif d'exonération facultative prévu à l'article 1464 C du Code Général des Impôts.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de faire bénéficier les établissements créés ou repris à une entreprise en difficulté, sur le territoire de la commune en 1989, de l'exonération de la

taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe professionnelle.

Pour les entreprises créées ou reprises en 1989, l'exonération sera appliquée jusqu'au 31 décembre 1991.

Les conditions requises pour bénéficier de ce régime sont appréciées par le service des Impôts auquel les sociétés concernées doivent adresser une demande d'exonération avant le 1^{er} janvier suivant la date de la création.

Opération habitat et vie sociale

Dans le cadre du contrat Etat-Région "développement social des quartiers", un appel de candidatures est lancé auprès des villes en vue de la préparation de contrats de développement social des quartiers.

Une décision de principe a été prise à l'unanimité du Conseil Municipal pour une demande d'intervention sur le quartier des Pérouses, dans le cadre d'un contrat de développement social des quartiers. Le but est de mettre en place une équipe d'étude diagnostic, de programmation et de suivi de diverses actions pour coordonner tous les intervenants en pleine concertation avec les résidents qui devront être impliqués dans toutes les étapes de l'opération.

Acquisition d'un appartement

La gestion quotidienne de l'E.C.L. nécessite la présence d'un gardien à plein temps. Pour garantir une surveillance du bâtiment, son logement devra être à proximité de ce dernier. Le Conseil Municipal s'est donc prononcé pour l'acquisition d'un appartement aux Terrasses du Parc. (vote : 25 voix pour - 2 abstentions)

Projet de construction d'une structure artificielle d'escalade

Le Conseil Municipal approuve, par 25 voix pour et 4 abstentions, la construction d'un mur d'escalade par la société ERE.

Programme de voirie en 1989

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le programme de voirie 1989 et autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert, suivant la procédure des marchés publics.

Acquisition foncière

Par 28 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'une partie de la parcelle du terrain appartenant à MM. Pierre et André Gardon, dans la perspective de la création d'une voie reliant le fond de la rue de l'Industrie au prolongement du chemin des Basses-Vallières.

Installation classée - Dossier Atochem

Par 28 voix pour et 1 abstention le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la mise en service d'un atelier pilote polyvalent-chimie dans le centre de recherche Atochem de Pierre-Bénite.

Secteur des Ronzières

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide la création d'un périmètre d'aménagement dans le secteur des Ronzières.

Programme d'aménagement des Ronzières-Vallières et Moninsable : calcul des participations

Un programme d'aménagement d'ensemble a été voté le 13 janvier 1989 sur les secteurs Ronzières, Vallières et Moninsable.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une nouvelle modalité de calcul des participations des constructeurs aux équipements du parc d'activités comme suit :

10 F le m² de terrain et 30 F le m² de surface hors œuvre brut ou 15 F le m² de terrain et 45 F le m² de surface hors œuvre brut selon la situation géographique des terrains à l'intérieur des zones.

Acquisition de terrain

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'acquisition par la Commune de diverses parcelles de terrain appartenant à Mme Garel pour un coût de 166.500 F pour l'aménagement futur du périphérique Ouest et le développement du Parc d'Activités.

Produits des contraventions : une signalisation au groupe scolaire André Lassagne

L'article 234.31 du Code des Communes stipule que la répartition des sommes revenant aux communes de moins de 10.000 habitants au titre du produit des amendes de police relatives

à la circulation routière est effectuée par le Conseil Général. La Commune a donc présenté un dossier relatif à la mise en place d'une signalisation lumineuse au droit du groupe scolaire A. Lassagne.

L'Assemblée Départementale a retenu cette proposition et alloue à la Commune une subvention de 62.280 F (produit des amendes de police sur la Commune).

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'engage à procéder à ces travaux.

Séance publique du 25 mai 1989

Groupe scolaire Rochilly

En séance du 26 octobre 1988, le Conseil Municipal avait approuvé le choix du jury au concours en faveur du projet architectural établi par le Cabinet Vurpas pour la construction du groupe scolaire. Le groupe de travail constitué, a étudié l'avant-projet sommaire présenté par le Cabinet d'Architecture, aucun problème particulier n'a été soulevé.

Le Conseil Municipal a donc approuvé à l'unanimité cet avant-projet sommaire, ainsi que le plan de masse et de détail.

Parking des Chapeliers

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le choix des entreprises S.C.T. et C.L.G.B. pour procéder aux travaux d'extension du parking des Chapeliers.

Cours de langues vivantes en primaire

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le principe de mise en place de cours de langues vivantes dans les classes CM1 et CM2 des écoles primaires publiques de Brignais et vote les crédits nécessaires à la mise en place de ce projet (150.000 F).

Dénomination du groupe scolaire du quartier des Pérouses

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de dénommer "Groupe Scolaire Jean Moulin" le nouvel établissement né de la fusion des écoles J. Moulin et A. Lassagne.

Voyage de fin d'année

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'allouer une aide exceptionnelle de 1.800 F à l'école maternelle J. Moulin au titre du voyage de fin d'année de ses élèves à Annecy.

Classes de découverte

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'allouer à la Commission "Classes de découverte" un supplément exceptionnel de 7.300 F à la subvention de base précédemment votée.

Association municipale du Foyer-Restaurant des Arcades

Par 27 voix pour et 1 abstention, Mme Marie-Thérèse Maucour a été désignée par le Conseil Municipal pour siéger au sein de l'Association Municipale du Foyer-Restaurant des Arcades.

Création d'un poste de directrice de crèche

Le 26 janvier 1989, le Conseil Municipal a adopté le principe de la création d'une crèche familiale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide la création d'un emploi de directrice de crèche.

Séance publique du 27 juillet

Les 29 membres du Conseil étaient présents ou avaient donné pouvoir. Belle participation en cette période estivale.

Acquisition foncière

Le terrain situé rue Ferdinand-Gaillard donc en centre-ville, a été acquis par la Commune pour créer une réserve foncière. (1 voix contre).

Vente d'un terrain communal

La Ville possède aux Ronzières un terrain de 3.070 m² situé en bordure du périphérique.

Une Société de Construction est intéressée par l'achat de cette parcelle pour y implanter un projet immobilier d'entreprise, comprenant des surfaces d'exposition, bureaux et stations de production non polluante en petites unités.

La réalisation de ce bâtiment par la Société SPIE-BAT serait la concrétisation d'un des nouveaux dossiers en cours d'élaboration.

Ce projet revêt donc une importance majeure pour la commune.

En outre, cette vente de terrain constituerait un apport financier non négligeable au profit d'investissements nécessaires du Parc d'Activités.

Ce terrain va être cédé aux conditions des Domaines.

Vote à l'unanimité.

Désignation de membres du personnel au comité technique paritaire

A l'unanimité ont été désignées pour siéger au comité technique paritaire : Mmes Porte Marie-Louise et Charrin Véronique ; suppléantes : Mmes Bonnot Marie-Christine et Dhellin Patricia.

Soutien de la Commune pour un voyage d'étude

Deux étudiants dont un Brignairot élaborent depuis plusieurs années un projet de voyage en Afrique du Sud en août 1989.

Le vote d'une subvention de 2.500 F a été exprimé à l'unanimité.

LES JEUNES

En classe de découverte

Chère maman, cher papa,

Je n'ai pas le temps d'écrire souvent car la journée passe vite. Je veux juste vous dire que le ski c'est super et qu'on en fait tous les jours. Grosses bises.

Que des lettres commencent par « je n'ai pas le temps » et continuent par « la journée passe vite », c'est super !...



Une classe de découverte, pour quoi faire ?

Les enfants vont voir, découvrir ce qui se passe à la mer, à la montagne, à la campagne, à la ville.

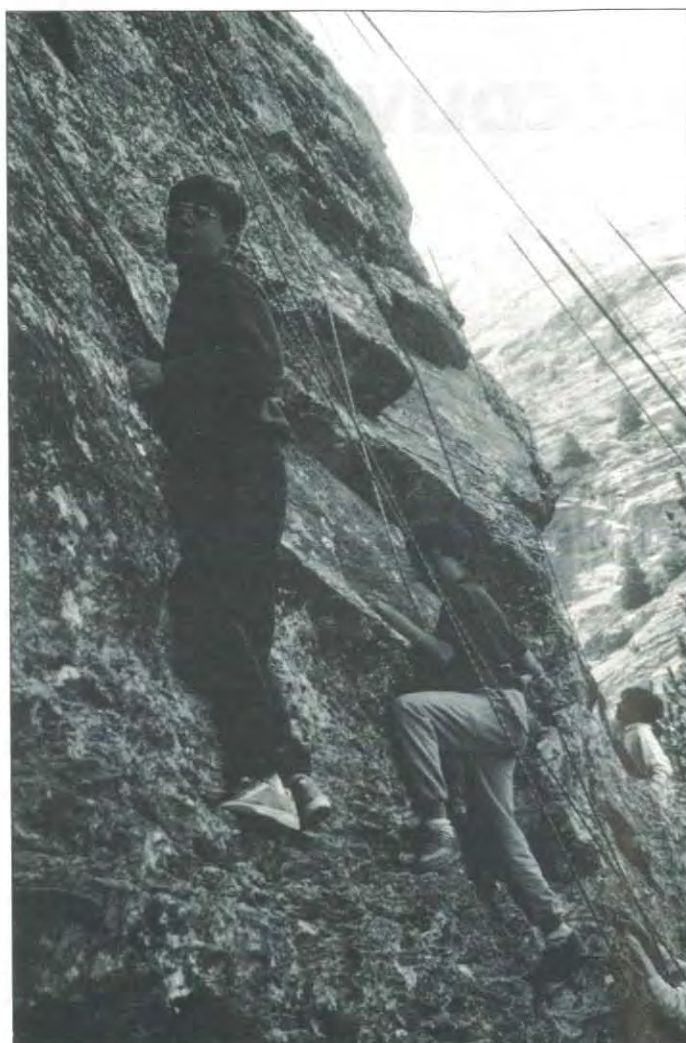
« Tout ne s'apprend pas en classe et il est nécessaire d'en sortir pour échanger avec d'autres milieux, visiter des sites, des musées... d'effectuer des enquêtes pour découvrir et comprendre d'autres modes de vie, d'autres cultures. »

En plus d'une activité sportive (ski, voile, natation, escalade, spéléologie...) les enfants se livrent avec les adultes à une "étude du milieu", expression savante qui signifie tout simplement qu'ils apprennent à **regarder d'un œil curieux** tout ce qui les entoure et qu'ils essaient de **comprendre le pourquoi des choses**.

SUPER SCORE

avec Rayon Poissonnerie

90, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS - ☎ 78.05.21.78



Escalade en Vanoise.



Préparons une bonne nuit !



En classe. (Eh, oui !)

Légendes des photos
page de droite
(de haut en bas) :

Nuit au refuge (Vanoise).

Spéléologie dans le Vercors.

Ski de fond au Grand Bornand.



Qui prend l'initiative ?

Une classe de découverte est une expérience enrichissante pour l'enfant. C'est aussi une merveilleuse aventure qui, pour aboutir, nécessite une volonté de la part des enseignants et des moyens financiers.

Une classe ne peut partir que si l'enseignant est volontaire.

Le nombre de classes dépend des possibilités budgétaires de la commune qui est l'interlocuteur financier le plus courant. A Brignais, une convention de deux ans (renouvelable) est signée par la commission "classes de découverte" (parents, enseignants, élus) avec la Municipalité : 50 % du budget de fonctionnement provient de la subvention communale annuelle.

Conditions matérielles de fonctionnement

Des structures adaptées mais souples : les classes de découverte exigent un cadre naturel et un environnement humain capables de favoriser l'épanouissement et l'éveil de l'enfant, mais également sa vie scolaire.

En général, les centres d'accueil ne dépassent pas quatre à cinq classes. Ils permettent d'assurer de façon satisfaisante à la fois l'enseignement et l'hébergement des élèves. Ils reçoivent l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports.



Le maître n'est pas seul

Pendant le séjour, c'est l'enseignant habituel de la classe qui est responsable du groupe d'élèves et de ses activités. Il est aidé par un ou deux animateurs qui ont reçu une formation pour l'encadrement des collectivités d'enfants ou d'adolescents et pour l'étude du milieu. C'est ainsi que chaque animateur doit être titulaire au minimum du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs de centre de vacances et de loisirs).

A côté de cette équipe (instituteur, animateurs) interviennent le personnel de service, le personnel spécialisé (moniteurs de voile, de ski...)

Les principaux objectifs de ces séjours

1. **Une expérience de vie collective** qui privilégie les relations entre enfants, entre enfants et adultes et qui favorise la consolidation de la personnalité de l'enfant sous le double aspect de la recherche de l'autonomie et de la socialisation nécessaire.

2. **Une contribution au développement de l'enfant** dans toutes ses composantes corporelles, affectives, intellectuelles et sociales.

3. **Une ouverture sur la vie** par la découverte et l'étude "d'un milieu" (montagne, mer...) qui n'est pas familier à l'enfant. **Tout ne peut plus s'apprendre en classe et seulement en classe.**

4. **Une opportunité** pour l'enfant de découvrir que les activités scolaires sont utiles pour comprendre la réalité qui l'entoure.

5. **Une expérience** qui provoque, en plus de l'éveil de sa curiosité, une motivation (supplémentaire) pour des acti-

vités permettant d'acquérir des connaissances nouvelles dans des domaines aussi variés que l'histoire, la géographie, le français, les mathématiques, l'éducation manuelle ou artistique...

Il est indispensable que l'ensemble de la classe participe au séjour.

Si l'école de votre enfant envisage une classe de découverte, n'ayez pas de réticences. Il sera bien encadré et n'aura absolument pas le temps de s'ennuyer. Ce serait vraiment dommage de l'en priver car ce séjour constituera pour lui une formidable expérience.

Quelques centres d'accueil pour les classes de Brignais

- Marlies (42)
- Le Chambon-sur-Lignon (43)
- St-Julien-en-Vercors (26)
- Mouthe (39)
- Grand Bornand (74)
- Lanslebourg (73)...

Quelques chiffres pour Brignais

(Année scolaire 1988-1989)

- 8 classes de primaire ont bénéficié d'un séjour en classe de découverte (175 élèves sur 675 scolarisés).

- Le coût moyen de journée a été de 157 F (hébergement, transport, salaires, frais divers).

- La subvention municipale a couvert 50 % de la dépenses. (Le budget de fonctionnement global a été de 184.000 F) 1988-1989 : 92.000 F de subvention.

NOTRE VILLE

L'Office Coordination Brignais vous informe

L'Office de Coordination de Brignais s'est installé depuis le mois de décembre 1988 à l'Espace Culture Loisirs au 1^{er} étage et occupe deux bureaux : coordination et secrétariat.

L'adresse d'O.C.B. :

Espace Culture Loisirs
Rue Mère Elise Rivet, 69530 BRIGNAIS
Personnel d'O.C.B. :
Isabelle Michaut, coordinatrice associations
Guy Libercier, animateur jeunes (bureau à la Maison des Associations)
Véronique Fein, secrétaire.

Un service pour les associations

La notion de service s'entend comme un plus apporté aux associa-

tions dans des domaines où le temps, les moyens font défaut.

Il ne s'agit pas de "faire" à la place des associations, ni pour les associations, mais avec les associations.

Le projet mûrit. En voici les grandes lignes :

- Mise à disposition de la documentation sur tous les secteurs d'intérêts divers, reçue ou achetée par O.C.B. : propositions d'animation, catalogues, revues d'abonnement, livres sur les associations loi 1901, etc...

- Accueil des associations à travers "un service conseil" en les aidant à traiter certains problèmes rencontrés pour leur fonctionnement : URSSAF, SACEM, points juridiques, etc...

- Réalisation de séances d'information pour les responsables d'association : banques, assurances, autres... les droits, les devoirs, les possibilités.

- Ultérieurement mise à disposition, sous certaines conditions à étudier, de petit matériel.

- Aider les associations dans le montage de projets qui leur sont propres face à des questions particulières et à leur demande.

Sur ces différentes propositions l'O.C.B. reste ouvert aux suggestions complémentaires des associations. Certains points particuliers peuvent être traités, envisagés suivant les demandes. Des livres achetés pour consultation, utiles à tous, un abonnement envisagé, etc...

Les associations seront tenues informées très régulièrement de l'avancement de ce projet et l'idée de ce "service-association" est de leur apporter une aide et un complément satisfaisant.

Attention travaux

La période d'été est toujours chargée pour les services techniques de la Ville, profitant de deux mois de vacances scolaires ils procèdent à de nombreux travaux de rafraîchissement de peinture, de petits travaux...

En peinture !...

Une classe maternelle de l'école Fournion ainsi que les couloirs d'accès et blocs sanitaires ont été rénovés.

Un budget de 29.000 F a été nécessaire à ce toilettage.

A l'école A. Lassagne, ce sont des classes en primaire et en maternelle qui ont bénéficié d'un petit lifting annuel.

Finie, l'époque des préfabriqués

Dans les années 60, pour faire face à une augmentation de la natalité, on a vu fleurir les structures préfabriquées, dans les écoles. Celles-ci ne remplissent plus les conditions de confort nécessaires à un bon enseignement.

Manque d'isolation thermique et phonique, exigüité des locaux sont néfastes au bon déroulement des cours.

Sur les conseils de l'Inspection Académique, la volonté communale a été de supprimer ces préfabriqués.

C'est chose faite.

Les deux préfabriqués de l'école A. Lassagne ont été démolis par une entreprise spécialisée, celui du groupe scolaire C. Fournion par les Services Techniques de la Commune de Chaus-san à laquelle il est cédé gratuitement.

Sécurité

Le produit des procès verbaux appo-sés sur le pare-brise des véhicules en stationnement irrégulier sera utilisé judicieusement.

En effet, l'argent ainsi récolté (62.280 F) permettra le financement d'une signalisation lumineuse à proximité du groupe scolaire A. Lassagne.

Chalet du CIS à Lanslebourg.

Garabitour ou les Mariés de G. Eiffel

Une journée couronnée de succès
Un dossier de presse primé

Sacrée journée ou journée sacrée, cette appréciation sera laissée à la liberté de chacun.

Quoi qu'il en soit, les conditions météo étaient idéales, la préparation sur le terrain coordonnée ; la Tour Eiffel était prête à s'élever sous l'arche du Viaduc de Garabit.

Un événement brignairot, hors département

Jean-Paul Brochot l'avait imaginé ainsi : ce mariage de la Tour et du Viaduc sera donc un événement brignairot, hors département, transporté dans le Cantal.

Il a ainsi fallu assurer le déplacement de ces jeunes, qui se sont acharnés pendant des mois à cette œuvre, des partenaires impliqués à cette opération et de l'ensemble des Brignairots.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donc décidé une aide financière exceptionnelle en faveur du projet d'action éducative du Lycée Professionnel Eiffel. La Ville de Brignais prit

financièrement en charge le déplacement.

La SNCF était contactée pour organiser un train spécial. Mais les voies ferrées du Cantal ne sont pas celles du Rhône, et quelle a été notre déception lorsque la SNCF, après de nombreuses études du parcours, nous a rendu quelques jours avant l'événement le verdict final : le train sera assuré uniquement de Brignais au Puy ensuite des navettes en cars assureront le déplacement jusqu'à Garabit. Après des bouleversements d'horaires, le trajet même était remis en cause.

Nous ne désarmions pas, la beauté et la dimension de l'événement nous motivaient.

Dès l'annonce officielle par la SNCF du nouvel itinéraire, nous imprimions des documents pour distribution dans les boîtes aux lettres et affiches. Une conférence de presse était provoquée pour garantir la bonne diffusion de ce changement. Il nous restait 48 heures pour agir avant le départ.

Dans toute organisation, bien souvent des rouages se grippent, ne se limiter qu'à polémiquer l'incident, c'est contribuer à l'échec total de l'opération.

Nous n'avons pas fait ce choix et nous avons réagi rapidement et aussi efficacement que nous pouvions le faire.

La deuxième œuvre d'art éphémère en Europe

Le matin même de l'événement, la presse locale et nationale, les télévisions régionales étaient présentes lors de la conférence de presse.

A la tête des personnalités, Michel Thiers assistait à cette présentation du projet devant les médias.

Les conditions météo, satisfaisantes jusqu'au milieu de la matinée, laissaient craindre quelques bourrasques. Il fallait

monter rapidement la structure pour assurer le spectacle.

Le départ était donné, sur le Viaduc, Francis Lavabre commandait l'élévation. Sur la berge, Jean-Paul Brochot, l'estomac noué, les traits tirés par la fatigue, surveillait l'évolution de la beaume.

Moment d'émotion, la structure, poussée par le vent, se courbait avec la souplesse et la grâce d'une danseuse.

Techniquement, cet exercice paraissait périlleux et risqué pour la bonne tenue de la structure. Ouf ! l'ensemble est redressé et la Tour Eiffel arrive au terme de son ascension.

Majestueuse sous le Viaduc, cette image dansait au-dessus des flots de la Truyère, magnifique spectacle que nous offrait le Lycée d'Enseignement Professionnel Eiffel et l'ensemble des partenaires.

Nous reprenons notre souffle, pour nous diriger au vernissage de l'exposition "Les hommes du Viaduc" montée par l'Ecomusée de la Margeride.

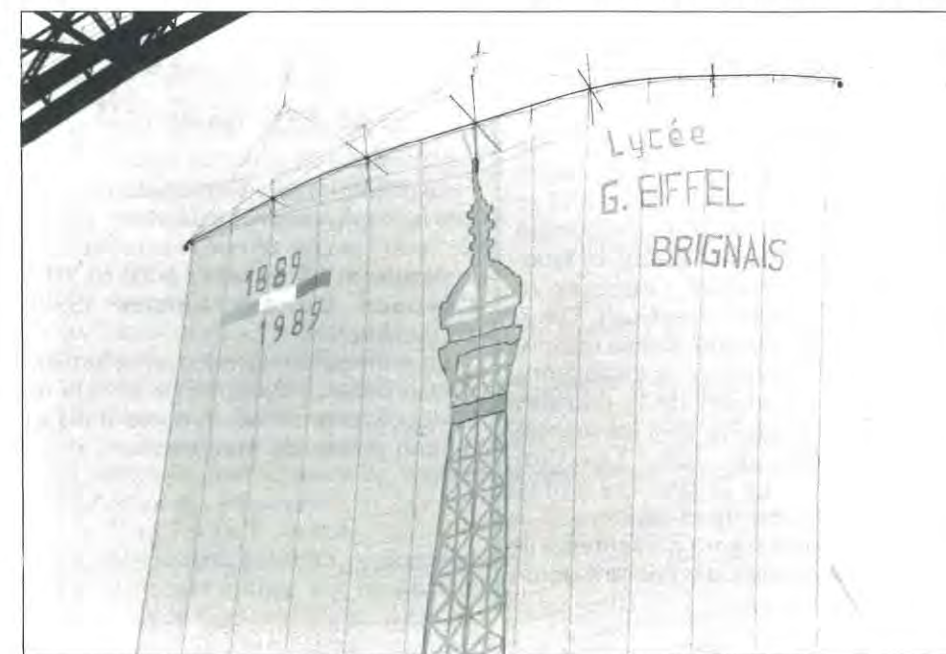
La gardienne de la petite gare de Garabit nous racontait la vie des hommes d'Eiffel évoluant entre ciel et terre.

Cet itinéraire était ponctué par la création de lieux rappelant le déroulement d'événements de l'époque.

Impressionnant et riche d'enseignement, ce parcours dans la vie de ces hommes volants ne laissait pas indifférent.

Vers 20 h., le train stationnait à la gare de Brignais, où orchestre, charrettes attendaient les voyageurs.

Une journée mémorable pour tous, qu'elle ait été vécue intensément ou avec un esprit critique.



Le dossier de presse présenté au Salon de la Communication (Valence 27-29 septembre) a obtenu le 1^{er} Prix Spécial du Jury.
Bravo au Service Communication !

PERROTIN et Fils
SARL

**plâtrerie, peinture
décoration, isolation
travaux neufs, restauration**

collectivités • particuliers
magasins • bureaux

**35 années d'expérience
40 personnes qualifiées
à votre service**

classification trois étoiles ★ ★ ★

études - devis - crédit

58, route de Genève - 01800 MEXIMIEUX

☎ 74.61.06.23





HOTEL **Le Pradel** RESTAURANT

« *Le Pradel* »

- Repas d'affaires
- Petit repas en famille
- Autour d'un buffet
- Grand repas traditionnel

22, rue René-Chapard - Téléphone 78 45 20 11
69630 CHAPONOST (à 12 km de Lyon)

Chambres pour pension et demi-pension.

Les lunches sont à prix net avec boisson à volonté

Nos salles peuvent recevoir de 20 à 130 personnes assises.

*Du petit au grand budget,
nous serons là pour vous conseiller*

"Brignais - Images du passé"

La vente de cet ouvrage qui reproduit une collection de cartes postales anciennes de Brignais se continue tout au long de l'année. Vous qui n'avez pas encore eu l'occasion de l'acquérir, n'attendez pas plus longtemps pour le faire. Vous serez séduits par la présentation des documents et intéressés par

tout ce qu'ils représentent dans l'histoire de Brignais...

• 1 livre de 80 pages, format 20 x 27, couverture Skivertex grain cuir avec impression au fer à dorer sur le plat et au dos de couverture. Edité par la Ville de Brignais et l'Association des Amis du Vieux Brignais.

En vente au prix de 120 F.
- Bureau "Accueil" en Mairie
- Bibliothèque Municipale
- Permanence des "Amis du Vieux Brignais"
- Duval "Maison de la Presse", Brignais
- Bongiovanni "Tabac Journaux", Brignais.

Deux expositions à la Bibliothèque Municipale

Dans le cadre du Festival de la Bulle d'Or, les 10, 11 et 12 novembre prochains, la Bibliothèque Municipale accueillera et organisera deux expositions dans ses locaux et dans la salle d'exposition :

• "La marquise des lumières" réunira les pastels, planches originales, aquarelles de Christian Lax, sur cette bande dessinée. Elle sera présentée du 20 octobre au 12 novembre.

• Parallèlement et en collaboration avec les éditions "Vent d'Ouest", la Bibliothèque Municipale organisera l'exposition intitulée "Une saison fantastique" présentant en avant-première des crayonnés, planches originales,

photos, interviews d'auteurs confirmés ou nouveaux qui publieront leurs albums entre la fin de l'année 1989 et le 1^{er} semestre 1990. Elle comportera des œuvres de Loisel, Qwak et Gonnord, Kisler et Ruffner, Juszezak et G.E. Ranne, Gabrion, Joly Guth, Tehy, Corbeyran et Amblevet, Crisse et Goupil pour des albums qui s'intituleront Peter Pan, Le Creuzet de la douleur, Delanda Carthago, Par-delà les montagnes, L'Homme de Java, Les Croqueurs de sable, La Teigne, Les griffes du Marais, L'Epée de cristal.

Cette exposition sera présentée à la Bibliothèque Municipale courant octobre-novembre.

"La Santé par les Mains"

La Bibliothèque Municipale accueillera le magnétiseur Guy Biadatti, auteur du livre "Je suis un homme de mains", le **vendredi 13 octobre à 20 h. 30 à l'Espace Culture Loisirs** (Salle d'expositions).

Lors de sa conférence avec projection et débat, l'auteur nous parlera de la découverte de ses propres dons et de son métier de magnétiseur.

Journée de la Vie Associative

La Journée de la Vie Associative prévue le dimanche 24 septembre 1989 au Complexe Sportif de Brignais est déjà une deuxième édition.

Le 25 septembre 1988, 22 associations présentaient leurs activités au sein d'un stand et des animations avaient envahi le centre de la commune le dimanche matin.

Cette année, 35 associations se réuniront dans un même lieu pour vous

rencontrer, expliquer leurs activités, leurs buts et fonctionnement. La majorité des associations de la commune accueilleront tous les visiteurs désireux de connaître les possibilités associatives de Brignais, de poser des questions, de se renseigner sur tout domaine.

Les 35 associations présentes cette année à la Journée de la Vie Associative regroupent tous les secteurs d'acti-

tivité associative : sport, culture, social, vie locale, santé, plein-air.

Une rencontre conviviale pour les associations de Brignais qui voient dans cette journée l'occasion de se retrouver, d'échanger et de communiquer entre elles.

Des animations proposées par les associations auront lieu de nouveau dans différents points du centre-ville : le parking Diot, place des Terreaux, place Gamboni et place du 8 Mai.

Ces animations se dérouleront de 10 h. à 12 h. environ, spontanément organisées par les associations qui le souhaitent. Pas de programme prévu longtemps à l'avance ni de planning réel. Nous vous invitons à partir à la découverte de ces animations diffusées sur des lieux distants au maximum de 200 mètres les uns des autres.

Pour tout savoir sur les associations, rendez-vous au gymnase où les stands vous réservent le meilleur accueil de 10 h. à 18 h. non-stop, sans oublier la buvette et d'autres animations en après-midi.

Une journée associative intense en perspective.

La nouvelle édition de l'A.B.C. Associations donnera les renseignements indispensables pour l'année 89-90 : prix, âges, inscriptions, contacts, etc...

Les prochaines journées de rencontres avec les associations seront ensuite programmées tous les deux ans.

ASSOCIATIONS PARTICIPANT A LA JOURNÉE DE LA VIE ASSOCIATIVE

1. Les Amis de l'Orgue de Brignais
 2. Fédération Française des Secouristes Croix Blanche
 3. Association des Veuves Civiles secteur Sud-Ouest
 4. Association des Entreprises des Zones d'Activités de Brignais
 5. Association Jumelage Brignais-Hirschberg
 6. Parents d'Elèves de l'Enseignement Public (P.E.E.P.)
 7. Amicale Philatélique de Brignais
 8. Stock Cars Club du Rhône
 9. Espérance et Vaillantes
 10. Centre Culturel et d'Information
 11. Association Sportive de Brignais
 12. Association des Familles de Brignais
 13. Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et C.A.T.M.
 14. Centre Social de Brignais
 15. Amicale Laïque
 16. Association Culturelle et Sportive Portugaise
 17. La Gymnastique Volontaire
 18. Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (F.C.P.E.)
 19. Club de la Bonne Humeur
 20. La Boule Joyeuse
 21. Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles
 22. Secours Catholique
 23. Croix Rouge Française
 24. Association Musicale de Brignais
 25. Association Vivre aux Pérouses
 26. Entente Commerciale de Brignais
 27. Jeune Chambre Economique de Brignais Ouest-Lyonnais
 28. Association des Peintres de Brignais
 29. Yoga et Détente
 30. Aumônerie du secteur de Chaponost
 31. Fédération des Guides et Scouts d'Europe Groupe 1^{er} et 2^e de Brignais
 32. Association F.R.E.D.O. (France Rallye Etranger Défi Organisation)
 33. Société des Pêcheurs du Garon
 34. Société de Chasse "Les Chasseurs de Brignais"
- + Participation de l'Amicale du Personnel Communal : Buvette

ASSOCIATIONS PROPOSANT UNE ANIMATION EN CENTRE-VILLE LE MATIN OU SUR PODIUM EN GYMNASSE L'APRÈS-MIDI

1. Les Amis de l'Orgue de Brignais (sous réserve)
2. Fédération des Secouristes Croix Blanche
3. Espérance et Vaillantes (sous réserve)
4. Association Sportive de Brignais (sous réserve)
5. Centre Social
6. Association Culturelle et Sportive Portugaise
7. Croix Rouge Française
8. Association Musicale de Brignais
9. Association des Peintres de Brignais

Plantes Vertes
et Fleuries
Décoration
Florale
Fleurs coupées
Vases

Maryflor



117, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.15.42

Filiot Travaux Publics
ACTIVITÉS :

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENTS - VOIRIE RÉSEAUX DIVERS
DÉMOLITION - LOCATION MATÉRIEL T.P. (Chenilles et Pneus)
TERRE VÉGÉTALE - LOCATION BENNES A DÉCHETS

ÉQUIPEMENTS LES PLUS PERFORMANTS
TRACTO-PELLES - BULLDOZERS - PELLES A TOUR - BRISE BÉTON
CAMIONS DE CHANTIER
Z.I. Nord, Les Basses Vallières, 69530 Brignais ☎ 78.05.29.12

PLOMBERIE-ZINGUERIE-CHAUFFAGE-SANITAIRE
MÉNAGER • CUISINES • DÉPOT ANTARGAZ

Georges Prat ☎ 78.05.18.53
11, rue du Presbytère - 69530 BRIGNAIS

E. SAGNES

78.05.42.00

22, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS

Menuiserie Aluminium
Vitrage Isolant
Volets Roulants
Stores

Pose et entretien

Francophonies au Quotidien

Deuxième édition pour la commune de Brignais et troisième pour les communes de Chaponost et Irigny, les Francophonies au Quotidien entendent bien, cette année encore, vous faire découvrir des pays francophones où le français est la langue maternelle ou administrative.

Nous ne reprendrons pas tous les buts et les objectifs que nous avons présentés dans "Brignais Magazine" n° 28 de septembre 88 et qui déjà présentait le fil conducteur des Francophonies au Quotidien.

Notre démarche est toujours de proposer une manifestation culturelle aux familles de nos communes, aux enfants et à tous les acteurs locaux sensibilisés par cette action.

Deux cultures très différentes pour deux temps forts dans les Francophonies au Quotidien :

- le Québec
- les pays du Maghreb.

Quatre communes de l'Ouest Lyonnais appartenant à deux cantons : Brignais, Chaponost, St-Genis-Laval, Irigny.

La programmation est identique sur les communes participantes.

Premier temps fort : le QUÉBEC
du 12 au 24 octobre 1989.

Brignais accueillera la Bottine Souriante, groupe de musique québécoise traditionnelle venu directement de Joliette (30 km de Montréal) avec :

- spectacle musical et danse pour le public, le vendredi 20 octobre à l'Espace Culture Loisirs ;

- animations scolaires de la troupe auprès de classes de tout niveau.

M. Gilles Villemure donnera une conférence organisée avec l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse portant sur "Quatre siècles d'enracinement en terre d'Amérique" dans un style passionnant et vivant.

Du 9 au 24 octobre sera reçue une exposition "Au Québec..." composée de 40 photographies en couleurs captant sur le vif des images peu familières et parfois insolites du Québec.

Les Francophonies au Quotidien 1988 avaient consacré une première ouverture sur le Québec. L'année 88-89 a permis de renforcer et concrétiser nos échanges avec la ville de Trois Pistoles au Québec reçue en avril 89 dans les communes de Brignais, Chaponost et Irigny.

Les Francophonies au Quotidien se sont poursuivies durant l'année scolaire sous des formules diverses : le collège Jean Zay a réalisé en 88-89 un projet d'action éducative sur le Québec et nous savons que l'année 89-90 pourrait connaître un P.A.E. sur le Maghreb.

Deuxième temps fort : les PAYS DU MAGHREB du 12 au 19 novembre à Brignais.

L'implantation d'une tente berbère pendant toute la semaine à E.C.L. constitue un support idéal pour raconter les trois pays du Maghreb.

A travers les objets installés sous la tente et avec l'aide d'intervenants nous voulons inciter à la découverte de la ceinture Nord Africaine.

Du côté des artistes, nous recevrons M. Ben Chabane, conférencier, qui présentera l'Atlas Marocain avec un support diaporama de 25 minutes et une exposition sur les femmes voilées d'Essaouira en novembre à la Salle des Pérouses.

Le groupe de musique Ngaoui Nass el Hall, qui se produit pour la première fois en France, donnera un concert musical à l'Espace Culture Loisirs le 16 novembre alliant les rythmes d'Afrique Noire aux mélodies arabes.

Le conférencier et la troupe musicale seront aussi proposés en animation scolaire.

L'approche des cultures du Maghreb, la connaissance des pays d'Afrique du Nord dans les Francophonies au Quotidien 1989 est une réponse au souhait souvent exprimé par certains enseignants de travailler avec leurs élèves sur les trois pays qui composent le Maghreb.

Comme les années précédentes nous accueillerons les artistes chez l'habitant, favorisant ainsi un contact direct et convivial et une meilleure connaissance de notre région, de nos habitudes de vie.

Certaines familles, que nous ne connaissons pas, peuvent être intéressées par la rencontre et l'accueil d'un ou deux artistes étrangers (Québécois ou Marocain). Nous les invitons à se manifester auprès de l'Office Coordination Brignais, à l'Espace Culture Loisirs au 78.05.31.13.

Escalade : Faites-donc le mur !



Suivant les nombreuses demandes émanant des Brignairots, après plusieurs discussions et consultations, la Commission des Sports, aidée par les Services Techniques et l'animateur jeunes, a définitivement retenu un des projets qui lui étaient présentés.

Celui-ci allie de nombreux avantages appréciables, du débutant au grimpeur chevronné.

souhait, selon la volonté de la personne chargée de les placer. Ces deux sortes de prises seront présentées sur le mur brignairot. La résine obligera à une lecture du rocher au fur et à mesure de la grimpe, procurant ainsi de véritables conditions d'escalade, deux faces seront toutefois réservées aux prises non fixes pour permettre l'évolution des difficultés obligeant le sportif à se fixer le chemin par lequel il grimpera.

Eléments techniques

La résine, élément principal de la constitution de ce mur permet de donner à cet ensemble synthétique, l'aspect d'une véritable falaise, au toucher comme à la vue, car elle est moulée sur de véritables rochers. Pour escalader, deux types de prises existent, les prises fixes, comprises dans la structure elle-même, plus ou moins visibles, et les prises rapportées, modulables à

Conditions d'utilisations

Les utilisateurs de ce mur seront nombreux, déjà une association ne devrait pas tarder à se "montrer". Les professeurs des écoles et du collège, très motivés par la présence de ce mur, pourront l'utiliser pour leurs activités sportives.

La structure d'escalade, par sa forme, va permettre l'initiation de nos

jeunes écoliers à cet art difficile, tout en présentant des obstacles suffisamment importants pour empêcher les meilleurs de parvenir trop vite au sommet. Une fois arrivés, un chemin de crête protégé par des garde-fous, donnera aux grimpeurs l'occasion de souffler quelques instants avant de redescendre, même si c'est la petite face.

Les autres associations pourront s'en servir dans un simple but de musculation afin de parfaire la morphologie des sportifs locaux. L'utilisation de ce mur dans un but thérapeutique est, elle aussi, loin d'être négligeable. En effet, la rééducation par l'escalade est des plus efficaces, la motivation du patient est bien plus forte et il peut réapprendre l'équilibre tout en renforçant certains muscles lésés ou atrophiés.

Mais avant tout cette structure sera accessible à tous les habitants de la commune, des plus âgés aux plus jeunes. Nous verrons bien comment ceux qui pensent être les meilleurs se comportent... "au pied du mur".

Brignairots, bougez... en faveur de la Ligue contre le Cancer

Le Comité Régional Olympique Sportif de Lyon lance une opération "ALLEZ LA RÉGION" dont l'objectif est d'inviter le plus grand nombre possible d'habitants de la région à participer à une activité physique.

- le même jour : **dimanche 5 novembre**, départ à 9 h., place du 8 Mai 45
- pour la même cause : aider la Ligue

contre le Cancer.

Dans le cadre de cette opération, le Comité Pédestre Intercommunal (Brignais, Chaponost, Orliénas, Soucieu, Taluyers) organisera donc ce jour-là, le matin, deux randonnées pédestres au départ de Brignais : l'une de 10 km, l'autre pour les moins entraînés, de 5 km seulement.

Le badge de participation, qui servira de garantie d'assurance, sera vendu au départ pour la somme de 20 F. La totalité de la recette sera versée à la Ligue contre le Cancer.

N'hésitez donc pas ! Retenez la date, parlez-en à vos amis et bougez ensemble pour une bonne cause....





Industriels, commerçants, artisans, si vous voulez que votre image de marque colle à l'actualité dans le domaine de la création et de la publication, vous n'avez qu'une solution : laissez tomber les hasards du bricolage et faites confiance à de vrais professionnels.

**imprimerie
du montet**

conception / réalisation / impression

11, rue francisque-darcieux
69230 saint-genis-laval
tél. 78.56.19.11

LES JEUNES

Bureau Information Jeunesse

Prochainement, un nouveau service va ouvrir ses portes à Brignais, rue de Ronde.

Dans ces locaux seront regroupés le **bureau de l'animateur jeunes**, qui

vous renseignera pour vos montages de projet de vacances et autres activités comme le Pass'Loisirs, le **BIJ** (Bureau Information Jeunesse) où vous serez accueilli par une personne qui

saura vous apporter son aide, souvent précieuse, dans votre recherche d'informations.

Ce lieu d'échanges et de rencontre vous donnera la possibilité de trouver de la documentation concernant l'emploi, la formation, l'orientation scolaire ou vos loisirs, aussi divers soient-ils, en France comme à l'étranger.

Avec la collaboration d'O.C.B. et des nombreuses associations locales, vous y trouverez aussi des renseignements sur les manifestations sportives ou culturelles, à Brignais bien sûr, mais aussi ailleurs.

Rappelez-vous, "**BIJ**" Bureau Information Jeunesse, rue de Ronde.



Reportage : Voyages autonomes

Que faire pendant les vacances ? Beaucoup de jeunes ont trouvé la solution en participant au "**Pass'Loisirs**" de l'O.C.B., aux divers camps organisés par l'O.C.B. ou le Centre Social ou séjour de l'école de musique.

Pourtant, tous ne souhaitent pas forcément être encadrés pendant leurs activités, aussi sympathique que soit l'encadrement.

Vous devez savoir que l'animateur jeunes, Guy Libercier, peut, là encore vous aider.

Si vous avez plus de 16 ans, si vous souhaitez partir en vacances avec des copains, pourquoi n'iriez-vous pas voir l'animateur ? Celui-ci pourra vous apporter ses connaissances pour construire votre projet et contribuer à sa réalisation. Comment ? Tout d'abord en vous orientant vers les différents organismes accordant des subventions pour les projets de vacances, ou encore en vous permettant de compléter votre matériel, vous ne pensez peut-être pas à tout, ou vous ne disposez peut-être pas de tous les éléments.

Alors, pourquoi hésiter à aller voir Guy Libercier pour vos projets, pensez-

y dès à présent pour vos prochaines vacances. D'autres y ont déjà songé et ont ainsi pu partir en Grèce, en Espagne ou en Afrique du Sud. Les Brignairots pourront d'ailleurs découvrir ces

pays grâce aux reportages que les voyageurs effectueront à leur retour.

Une adresse : Maison des Associations, rue du Moulin à Brignais, Tél. 72.31.60.54.



CGEE ALSTHOM

Equipements et Entreprises Electriques
DIRECTION RÉGIONALE LYON :
26, rue Arago - 69100 VILLEURBANNE
Tél. 78.53.02.86



CGE

Centre de Travaux de BRIGNAIS
Rue de la Fonderie
Tél. 78.05.19.64

Lignes de transport d'énergie
Eclairage Public
Réseaux BT - PTT - Télécommunication

L'opposition à Brignais

Avec presque 37 % des suffrages exprimés, la liste "BRIGNAIS POUR TOUS", conduite par Christiane Constant a obtenu 5 sièges sur 29.

Bien qu'exclue de la Commission Information, une page du Bulletin Municipal nous est réservée pour la première fois depuis six ans.

La parole nous est donc donnée, pour vous remercier tout d'abord de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder en votant pour notre liste (progression de 2 % depuis 1983, fait rare sur l'Ouest Lyonnais...) et vous faire découvrir ensuite, en une page, tout ce qui ne vous est pas dit dans les autres...

Notre participation dans les Commissions et les différents organismes :

- **Christiane Constant** : C.C.A.S., Education, Social et Santé, Jeunes.
- **Pierre Vial** : OCB Vie Culturelle, Association Europe
- **Claude Lesimple** : Activité Economique, Urbanisme, Comité Hygiène et Sécurité
- **Guy Orlandini** : Finances, Transports, Comité Technique Paritaire, Classes découvertes, SIDESOL
- **Jean Laplace** : Voirie, Assainissement, Bâtiments communaux, SIGERLY, CHS.

Notre exclusion

Commission Information
Gestion des restaurants d'enfants
ASB

Et trois personnes seulement retenues sur 17 de nos propositions pour siéger dans les commissions extra-municipales. Y aurait-il des bons et des mauvais Brignairots ?

Faites-le savoir

Vous avez dit "Intérêts Moratoires" !

Dans le cadre de son développement urbain et économique, la commune de Brignais est amenée à faire de nombreuses acquisitions. Les délais normaux de paiement d'un bien acquis à

l'amiable sont de 4 à 5 mois. Du fait de l'engorgement du Service des Hypothèques de Lyon, certains compromis signés depuis 7 mois n'ont toujours pas fait l'objet de régularisation ou de paiement.

Or, au-delà de 6 mois, les vendeurs peuvent soit casser le compromis, soit réclamer des intérêts moratoires. Ces derniers courent à partir du moment où **l'intéressé en fait la demande** et sont payables au moment de la régularisation de la vente.

La majorité du Conseil Municipal n'a voté le principe de ce paiement que pour les personnes qui en auront fait la demande.

Nous avons voté contre ou nous nous sommes abstenus : cette mesure est discriminatoire. Elle élimine tous les vendeurs qui, mal ou pas informés, n'auront pas fait leur demande.

Afin que chaque Brignairot soit à égalité devant l'information, n'omettez pas, si vous êtes concernés, de présenter votre demande.

Solidarité... comment ?

Nous avons regretté que la majorité du Conseil Municipal n'ait pas su faire jouer cette solidarité pour permettre aux chômeurs d'entrer à la piscine à prix réduit, malgré notre insistance.

• Vol dans les groupes scolaires

Le Conseil d'Adjoints suivi de la majorité du Conseil Municipal a décidé : de laisser au groupe scolaire un tiers des dépenses du matériel volé et remplacé.

« Il faut responsabiliser les enseignants et les élèves » s'est écrié un des adjoints.

Des comptes qui se veulent... moraux !

• Langues étrangères dans les écoles primaires

Nous avons voté sans restriction ce projet de Lionel Jospin, Ministre d'Etat.

Nous avons été en désaccord avec l'achat d'un appartement (550.000 F) non prévu au budget, pour le futur gardien de l'ECL, poste non inscrit également. A quand des prévisions à long terme ?

Par contre, malgré de nombreuses imprécisions dans l'exposé du projet, nous avons été favorables pour que les Brignairots s'élèvent au-dessus de leur toit en grimpant au "mur d'escalade".

Garabitour : sacrée journée

La journée du 24 juin 1989 avait été présentée dans le Bulletin Municipal n° 30 comme prémonitoire au réveil du rail dans l'Ouest Lyonnais ! Espérons qu'il n'en sera rien...

Départ du train à 7 h. (au lieu de 7 h. 30 annoncé dans le Bulletin Municipal). En cours de route, pendant que quelques dévoués distribuent les bouteilles d'eau, on découvre le programme du voyage : on apprend qu'à partir du Puy le parcours se poursuivra en car jusqu'à Garabit... et que pour des raisons techniques, la mise en place de la Tour sous le Viaduc a dû commencer dès 9 h. et que l'on n'assisterait pas à l'opération ! Vive déception du public, surtout parmi les élèves et les enseignants du L.E.P. Gustave Eiffel, qui avaient beaucoup travaillé sur le projet.

Les sept cars arrivent enfin sur place vers midi. Les chauffeurs nous annoncent : « Maintenant, c'est la Ville de Brignais qui prend en charge l'organisation ». A la descente des cars, aucune structure d'accueil n'est en place et tout le monde se disperse dans la nature.

Dominant la Truyère, une superbe Tour Eiffel orangée est suspendue au colossal Viaduc de Garabit. Cela vaut vraiment le coup d'œil ; les appareils photos sortent de leur étui.

L'émerveillement passé, l'appétit survient. Et chacun se précipite vers le seul restaurant accessible à pied. Quelques élus isolés se demandent où sont passés leurs collègues ? Par la suite, on apprend qu'un buffet avait été servi en leur honneur à l'Ecomusée de la Margeride, ponctué de plusieurs discours... certains n'avaient pas été informés.

A 16 h., tout le monde en route : Nous reprenons le train au Puy. A St-Etienne un nouveau venu est parmi nous : c'est le Maire, qui est monté dans le train après un détour à Lyon au congrès des Rénovateurs.

Arrivée triomphale à la gare de Brignais : orchestre, charrettes, chevaux, presse locale.

Bravo au lycée professionnel Gustave Eiffel. Belle journée ; inorganisée certes... mais nous y étions.

NOTRE VILLE

Etat-Civil du 1^{er} avril au 30 juin 1989

Naissances

BALLEYDIER Loriane, née le 10 avril à Oullins.
BEN HADJ ALI Linda, née le 22 juin à Givors.
BONNET Solenne, née le 27 juin à Lyon 4^e.
BRET Angéline, née le 7 avril à Ste-Foy-lès-Lyon.
CHARNI Mariam, née le 25 avril à Oullins.
CURAT Florent, né le 30 juin à Vénissieux.
de CAILLEBOT LA SALLE Guillaume, né le 9 juin à Oullins.
DENIS Benjamin, né le 29 avril à Vénissieux.
DHENNIN Stéphanie, née le 31 mai à Vénissieux.
GONCALVES Céline, née le 23 mai à Ste-Foy-lès-Lyon.
GUICI Malik, né le 17 juin à Givors.
JARMAC Vincent, né le 25 juin à Oullins.
JARMAC Pierre, né le 25 juin à Oullins.
KADA BENEKROUF Nelly, née le 15 juin à Oullins.
KETTAF Abdnacer, né le 26 mai à Oullins.
KETTAF Rahouadja, née le 26 mai à Oullins.
LARBI Kevin, né le 17 mai à Oullins.
LAV Seila, né le 31 mai à Lyon 3^e.
MARION Vincent, né le 25 avril à Oullins.
MOISSON Ketty, née le 10 avril à Oullins.
PELLIN Laurence, née le 14 mai à Oullins.
PHILIPPOT Laura, née le 22 mai à Oullins.
PINTO REIS Benjamin, né le 22 avril à Oullins.
RODRIGUEZ Jaouen, né le 19 mai à Ste-Foy-lès-Lyon.
SERRAILLE Caroline, née le 20 avril à Ste-Foy-lès-Lyon.
SPECOGNA Yoann, né le 20 juin à Villeurbanne.



TARDIO Aurélie, née le 17 juin à Oullins.
THERET Alexandre, né le 13 mai à Lyon 7^e.
YANG Tou, né le 13 mai à Rillieux-la-Pape.

Mariages

BONTEMPS Denis et LAPIERRE Monique, le 1^{er} avril.
CUEVAS LOU Jésus et BIACO Cynthia, le 22 avril.
CHANTICLAIR Jean-Paul et FAVIER Suzanne, le 29 avril.
ROUSSEL Laurent et VAGANAY Sophie, le 29 avril.
COEURU Laurent et GORGELIN Véronique, le 6 mai.
PICARD Christophe et CHAVANNE Christine, le 6 mai.
CACCAMO Bertrand et ROZAND Annette, le 12 mai.
HACQUARD Denis et BORDIN France, le 26 mai.
BROUSSET Philippe et MESTIRI Latifa, le 27 mai.
BARRÉ Bertrand et PRADINES Nathalie, le 3 juin.

BERTHAUD Joseph et VILLE Sylvie, le 9 juin.
CROSET Jean-Pierre et LUCCHETTI Sylvie, le 10 juin.
GILLY Christophe et CHAUDIER Isabelle, le 17 juin.
MEUNIER Alain et FERRANTE Corinne, le 17 juin.
DUGRAVOT Bernard et GAUTIER Monique, le 30 juin.

Décès

DEL BIANCO Bruno, 60 ans, le 17 avril à Charnay.
MEUNIER née BERROD Marie, 91 ans, le 2 mai à Alix.
PELLEGRIN Marcel, 78 ans, le 7 mai à Brignais.
MOLINARO Dominique, 62 ans, le 28 avril à Pierre-Bénite.
DEBISE née MORAND Edwige, 84 ans, le 29 mai à Pierre-Bénite.
SAPET née RICHAUD Hélène, 76 ans, le 8 juin à Brignais.
GILDARONE née VINCENT Marguerite, 83 ans, le 12 juin à Pierre-Bénite.
FOURNIER Amélie, 78 ans, le 30 juin à Brignais.

Intérêts moratoires

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 14 avril, a décidé de faire bénéficier les propriétaires de biens dont la Commune s'est portée acquéreur de dispositions plus favorables que par le passé. En effet, jusqu'à présent, seuls les vendeurs qui négocient l'inclusion dans l'acte de vente d'une clause spécifique en ce sens bénéficiaient, au-delà d'une date convenue, du versement d'intérêts moratoires. La législation n'a pas en effet rendu obligatoire un tel versement.

Le Conseil a souhaité, dans un objectif d'équité, aller plus loin que les textes, en faisant bénéficier le vendeur, s'il n'a pas été réglé dans les six mois qui suivent la signature du compromis du versement d'intérêts moratoires, il lui suffira pour cela d'en faire la demande par simple courrier à l'adresse de la Mairie.

Chômage : baisse sensible

Le 1^{er} janvier 1989, 346 demandeurs d'emplois étaient enregistrés à l'ANPE, contre 331 le 1^{er} mars 1989 et 300 le 1^{er} juin 1989. Une baisse sensible du taux de chômage sur la commune est donc constatée.

En répartition, ce sont les chômeurs non indemnisés qui sont en moins grand nombre :

01-01-1989 :	188
01-03-1989 :	176
01-06-1989 :	142

Nous vous rappelons qu'un certain nombre d'entreprises communiquent en Mairie des offres d'emplois que vous pouvez utilement consulter auprès du Service Accueil (Mme Meyer). C'est notamment le cas dans le domaine de la tôlerie, de la chaudronnerie...

Succès de la Braderie 1989

La Braderie de Brignais connaît d'année en année une fréquentation toujours plus accrue en nombre d'exposants et de visiteurs. Ainsi, on a pu dénombrer 229 exposants pour cette manifestation 89, alors qu'en 1988 207 exposants avaient répondu présents et 202 en 1987.

Nos toutous

La France est l'un des pays de la Communauté Européenne à recenser le

plus d'animaux de compagnie dans les foyers.

Il est vrai que nos amis les bêtes apportent beaucoup de distraction et de joies à la famille. Mais, parfois le voisinage proche souffre quelque peu d'aboiements plaintifs, le chien manifestant ainsi sa solitude ou à contrario l'animal bénéficie d'une liberté pour gambader dans les champs où là encore trop souvent les riverains supportent les bêtises des chiens errants.

Avoir un animal est une responsabilité, il convient de le surveiller.

Télévision

Des résidents de la Vallée du Barrey nous ont communiqué les difficultés qu'ils rencontraient à capter les chaînes de télévision.

En effet, ce site, par son encaissement, ne permet pas une bonne réception des images.

Une étude actuellement est en cours par TDF à la demande de la Mairie.

N'hésitez pas à nous adresser vos coordonnées (M. le Maire, Mairie de Brignais, 69530 Brignais) si vous êtes dans cette même situation, nous aidons ainsi le travail des techniciens.

"L'Enfant et la Rue"

"L'Enfant et la Rue" est une action en faveur de la **sécurité de l'enfant dans la circulation**.

"L'Enfant et la Rue" est animé depuis 1984 à partir de l'Association Départementale d'Education pour la Santé du Rhône, en liaison avec tous ceux qui veulent lutter contre les accidents de la circulation, (pouvoirs publics, élus, associations, professionnels, organismes divers, personnes isolées...).

"L'Enfant et la Rue" informe, renseigne et conseille gratuitement ceux qui veulent démarrer une initiative pour remédier aux accidents de la rue et de la route.

Permanence : lundi de 14 h. 30 à 16 h. 30, 71, quai Jules-Courmont, 69002 Lyon, Tél. 78.42.27.65.

La vie du Maréchal de Lattre de Tassigny

L'année 1989 marque le centenaire de la naissance du Maréchal de Lattre de Tassigny.

A cette occasion, la mission permanente aux commémorations et l'information historique du Secrétariat d'Etat chargé des Anciens Combattants et des Victimes de la Guerre, en collaboration avec la fondation "Maréchal de Lattre" a réalisé une exposition itinérante sur la vie du Maréchal. Cette exposition sera présentée à Lyon, dans l'Atrium de l'Hôtel de Ville du 22 septembre au 20 octobre 1989 de 10 h. à 18 h.

ETS. SANCHEZ

POINT FORT FICHET

TOUTE LA SECURITE

la nouvelle sûreté 787

PORTES BLINDEES, SERRURES
COFFRES, ALARMES
QUINCAILLERIE DE PROTECTION

7, chemin du Buisset - 69600 OULLINS

Assistance
24 h/24 h

78.51.04.36

DEVIS
GRATUIT



STOPIECES AUTO

SIÈGE SOCIAL / BUREAUX / MAGASINS
STOPIECES AUTO BRIGNAIS
Relais des 7 Chemins

ST ETIENNE
GIVORS
CARAMBOLE
STATION TOTAL
Restaurant
Brignais
Direction
Lyon A2
Perte-Barre

7, ROUTE NATIONALE 86
Les Sept-Chemins - 69390 Vourles/Brignais
T. 78.05.14.80 - Téléc 305.582 - Téléc. 72.31.64.25

STATION SERVICE TOTAL
Dépôt AIR LIQUIDE
Remorquage AUTO TOUTES DISTANCES

M.-J. TAFANI
EXPORTATION TOUS PAYS

NOUVEAU POINT DE VENTE :

- LES MAGASINS DE LA PIÈCE DÉTACHÉE
- AUTOMOBILE, NEUVE ET D'OCCASION, TOUT ACCESSOIRE
- SPÉCIALISTE DE LA POSE ALARMES ET AUTO-RADIOS

7, Rond-Point-des-Monts-d'Or, 69009 LYON
Tél. 78.83.02.76 / 78.83.04.10

BOUTIQUE ET ATELIER OUVERTS DU LUNDI AU SAMEDI - 8 h - 12 h / 14 h - 19 h 30



Toujours avec vous

Les AGF N° 1
DE L'ASSURANCE SANTÉ.



Des garanties personnalisées,
des services performants,
mais aussi...
des contrats clairs,
une expérience irremplaçable
la proximité et la disponibilité
des personnes à votre service.

assurances

Marie-Hélène Lagrange

Agent Général

60, avenue du Général de Gaulle
69530 Brignais
Tél. 72.31.62.96

les garanties
les plus adaptées
à vos besoins.

LA NOUVELLE GAMME
SANTÉ DES AGF

"Comment vis-tu ta ville, ton quartier?"

Bande dessinée réalisée par les élèves de la 6^e C du collège Jean Zay

